

VIOLENCES URBAINES

EN FRANCE

METROPOLITAINE

Mémoire de géopolitique du
Commandant COLOMB

Dans le cadre de l'étude dirigée
« Les criminalités transnationales »

Directeur : Commissaire principal MIGAUX
Ministère de l'intérieur

Avril 2001

VIOLENCES URBAINES EN FRANCE METROPOLITAINE

SOMMAIRE

PARTIE I :

LE NOUVEL ESSOR DES VIOLENCES URBAINES

Une réalité difficilement perçue par la sphère médiatico-politique
Un sentiment d'insécurité justifié chez les habitants des zones sensibles
L'insurrection silencieuse de la population
Les niveaux de gravité des violences urbaines

PARTIE II :

LES DIFFERENTES FORMES DE LA VIOLENCE

Expressions de la violence : rodéos, émeutes, incivilités
Exemple : l'histoire de la banlieue lyonnaise Est
Une école qui n'a pas su s'adapter au monde moderne ?
Exemple : la montée des violences scolaires dans l'Est parisien

PARTIE III :

LA DROGUE AU CŒUR DU PROBLEME

Le cocktail explosif des quartiers populaires
Le décrochage social des jeunes des banlieues
Les pôles extérieurs de la violence à l'école
La logique économique de la drogue
Le style de vie des toxicomanes

PARTIE IV :

DE L'EMPLOI DES ARMES DE LA SOCIETE POUR SE DEFENDRE

Les armes de la société
Le débat sur l'emploi des armes

INTRODUCTION

Dans quel registre doit-on classer les violences urbaines contemporaines ? Avec les mouvements révolutionnaires ou les grèves insurrectionnelles du passé ? Non, car bien qu'elles expriment aussi certains désirs de changement de la société, les violences urbaines ne portent pas tous les rêves utopiques de ces mouvements passés. Pourtant leur perception peut sembler identique dans bien des domaines.

Les importantes violences urbaines de la France contemporaine se manifestent par des exactions de niveaux très différents et restent surtout localisées aux banlieues. Installée sur les fondements de la crise économique et sociale, la drogue entretient et accentue la dérive des jeunes, acteurs majeurs de ces violences destructrices. L'engagement de toute la nation devient désormais nécessaire pour enrayer cette spirale.

Pour tenter de saisir ce phénomène, il ne sera pas inutile tout d'abord de retracer la lente prise de conscience du problème par les pouvoirs nationaux, malgré une forte pression populaire. Cette pression découle du sentiment d'insécurité induit par toutes les formes de violence dans les banlieues et les écoles. Ensuite, sans tenter d'analyser les politiques sociales successives mises en place pour contrer ces crises, la description des mécanismes de la drogue permettra d'appréhender la mutation du phénomène des violences urbaines, dont les ressorts apparaissent désormais infiniment moins nobles que les initiaux. En évitant de proposer encore des remèdes sociaux ou des politiques d'urbanisation complexes, l'inventaire des armes à la disposition de la société démontrera enfin que le règlement d'un problème aussi vaste exige l'adhésion de toute une nation.

PREAMBULE

1 Avertissement

Ecrits sans qualification aucune en la matière, les chapitres qui suivent ne reflètent qu'une vision des violences urbaines à travers le prisme nécessairement déformant des œuvres de spécialistes. Aucun travail n'a été effectué à partir des sources de l'information directement, rapports de police ou statistiques officielles. Toutes les données, analyses ou observations utilisées proviennent de documents qui représentent déjà des synthèses avec la marque de leurs auteurs respectifs. Seule l'ensemble de leur sensibilité souvent contradictoire peut apporter un éclairage différent.

Les violences urbaines pourraient se résumer aux représentations que nous nous en faisons individuellement. Comme tout fait social, la violence relève de l'objectivité et de la subjectivité. C'est pourquoi, avant de découvrir une description de ce phénomène, faudrait-il s'affranchir de ses propres représentations issues souvent, pour les ignorants, des rapides clichés imposés par les médias. La difficulté de cette tâche rend préférable le simple rappel des avantages et inconvénients des médias dans ce domaine.

2 Les médias

Les représentations de l'insécurité sont façonnées par les médias, même s'ils n'ont qu'une part limitée dans sa manifestation. De fait la presse locale disqualifie constamment, et sans s'en rendre nécessairement compte, des quartiers ou des groupes qu'elle associe à la délinquance et au crime, les donnant à voir sous l'angle principal du fait divers et de la menace. Les médias nationaux diffusent les catégories générales de la disqualification et de la stigmatisation, et construisent l'image d'une société française mise en péril par de nouvelles

« classes dangereuses » et minée par des logiques aboutissant à l'instauration de « zones de non-droit ». La dialectique du local et du national conforte des représentations qui amplifient la violence en flattant les préjugés de la population, mais parfois aussi en rendant compte avec objectivité des phénomènes observés. Ainsi un reportage télévisé honnête et bien documenté portant sur un collège qui n'est pas épargné par la violence, ou sur une association animée par des jeunes issus de l'immigration présentant une trajectoire heurtée, peut-il produire des effets localement dévastateurs : des parents d'élèves, inquiets à la perspective de voir leurs enfants fréquenter le collège en question, obtiennent des dérogations pour les inscrire ailleurs, ou les orienter vers une école privée, privant ledit collège de la partie la moins problématique de son effectif ; des élus municipaux demandent qu'on supprime toute subvention à l'association concernée, alors même qu'elle joue un rôle utile dans la prévention de la violence. Que des réactions légitimes !

En conférant aux acteurs tentés par la violence une visibilité qu'ils n'atteignent pas autrement, les médias peuvent encourager, éventuellement malgré eux, des conduites spectaculaires. Dans certains quartiers populaires, les jeunes témoignent d'une grande ambivalence à l'égard des journalistes : ils reprochent aux médias de les stigmatiser, eux et leur quartier, mais ils attendent des mêmes médias qu'ils les donnent à voir. Parfois, l'ambivalence est rompue au profit du deuxième terme. C'est le cas, par exemple, lorsque des skinheads se font filmer dans leurs pires excès, avec la conviction qu'ils en tireront profit et attireront vers eux de nouveaux sympathisants. Ou bien encore lorsque des gamins expliquent avec fierté aux chercheurs qui les interrogent que « leur » émeute a fait se déplacer TF1, une chaîne nationale, là où le quartier voisin n'a obtenu qu'un reportage aux actualités régionales, diffusées sur France 3.

Les médias contribuent à la production de la violence en en donnant des représentations simplifiées, distordues, en incitant les acteurs à la surenchère, en proposant aussi l'image d'une société saisie par une violence imprévisible mais toujours disposée à sévir, un jour à Paris ou plutôt dans ses banlieues, un autre jour dans l'agglomération lyonnaise, un autre encore dans telle ou telle ville de province. Mais ils peuvent aussi en minimiser, voire en ignorer certaines expressions et en distordre les représentations par défaut, ce qui n'est pas non plus sans effet. Les victimes de violences non traitées par la presse éprouvent un sentiment exacerbé d'abandon. Dans les quartiers ou les villes oubliés par les médias, beaucoup s'interrogent ou expriment leur ressentiment d'être traités comme relevant de territoires de seconde zone : pourquoi, par exemple, les médias nationaux et alsaciens traitent-ils si peu la violence à Colmar, et tant à Strasbourg et Mulhouse ? Les acteurs eux-mêmes, dans la mesure où ils entendent attirer l'attention des médias, peuvent être tentés de radicaliser leurs actes et s'engager dans une escalade qui leur autorisera l'accès à la presse et à la télévision.

Enfin, la responsabilité des médias est grande à chaud, en période de fortes tensions, lorsqu'ils ouvrent la voie à l'explosion, par exemple en décrivant avec insistance des situations d'où ne peut que surgir la violence – la délinquance, les risques d'agression, la pression que ferait régner quelques jeunes sur une citée terrorisée, etc. Elle s'accroît lorsqu'ils alimentent les rumeurs par des informations imprécises ou non vérifiées et, pis encore, lorsqu'ils rétribuent les acteurs pour qu'ils assurent le spectacle devant les appareils photo ou les caméras.

3 L'hétérogénéité des banlieues

Que l'on évoque l'exclusion, le chômage, l'insécurité, le terrorisme, c'est toujours vers la banlieue que chacun se tourne ! L'omniprésence de ce mot exige donc quelques précisions. En effet, rapporté à la violence, la banlieue peut sembler parfaitement homogène : il n'en est

rien et l'analyse de sa variété et de son évolution récente, permet de relativiser tous les discours sur l'insalubrité des cités comme explication majeure du malaise social.

Que l'on compare des unités urbaines éloignées ou que l'on explore la périphérie d'une seule agglomération, les contrastes s'imposent. Il n'y a que des banlieues... A partir de critères prenant en compte la continuité du bâti autour de la ville centre, l'INSEE dénombrait, en 1990, environ trois mille communes de banlieue regroupant au total 18,2 millions d'habitants sur 6 % du territoire national. Le qualificatif qui les désigne ne saurait rendre compte de leur diversité.

Si la banlieue de Paris est la première en France chronologiquement et quantitativement, elle est loin d'imprimer sa marque aux autres agglomérations. Les villes françaises ne sont pas strictement homogènes. Les aléas de l'histoire et les facteurs naturels déterminent en grande partie les orientations de leur croissance. Si la tentation est grande d'établir un modèle qui donnerait une explication globale de leur constitution et de leur évolution, les éléments de différenciation ne sont pas à négliger.

Distinctions physiques

Les banlieues se distinguent d'abord par leur dimension, par leur population et par le poids démographique de la ville centre à laquelle elles sont reliées.

Si l'on met à part la région parisienne, la ceinture agglomérée peut regrouper jusqu'au deux tiers des habitants de l'unité urbaine dont elle fait partie. C'est le cas des agglomérations lyonnaises ou bordelaises. En 1990, Lyon rassemblait 415 000 habitants et sa banlieue 850 000 ; Bordeaux 210 000 habitants et sa périphérie 475 000. Dans les agglomérations moyennes aussi, les noyaux centraux ne regroupent parfois qu'une minorité de population, la majorité étant nettement banlieusarde ; c'est le cas de Chartres, Cherbourg, Montargis ou Saint-Omer.

Les communes de banlieues se distinguent aussi par leur paysage et leur structure urbaine. Certaines d'entre elles sont totalement urbanisées et ne peuvent évoluer que par la restructuration d'îlots déjà bâtis. Il s'agit plutôt des municipalités de petite couronne à forte tonalité ouvrière, comme celles qui bordent le boulevard périphérique parisien, ou des communes qui auraient pu faire l'objet d'une annexion par la ville centrale, comme Villeurbanne à l'est de Lyon. L'ordonnement des habitations y résulte souvent d'initiatives semi-spontanées, selon un rythme d'occupation adapté aux ressources variables de ménages modestes.

Parfois l'urbanisme de ZUP a saturé l'espace, comme à Mons-en-Baroeul, entre Lille et Roubaix. D'autres banlieues, en revanche, conservent de nombreux espaces constructibles, telle Marignane à l'ouest de Marseille, Orvault à proximité de Nantes ou Saint-Priest à la périphérie de Lyon. La ruralité pénètre au cœur de quelques communes de banlieue, comme à Plérin au nord-ouest de Saint-Brieuc ou à Châlette-sur-Loing au nord de Montargis.

La densité, considérée tantôt en nombre d'habitants, tantôt en nombre de logements à l'hectare, est un autre élément de distinction. Déjà la densité des villes centres est toujours supérieure à celle des communes périphériques, quelle que soit la taille de l'agglomération. Mais les différences sont fortes entre les communes de banlieues. En 1982, Hyères, à côté de Toulon, comptait douze logements à l'hectare, contre cent deux à Lomme dans le nord, près de Lille. Contrairement à une opinion répandue, les grands ensembles ont des densités inférieures aux quartiers mosaïques des vieilles communes ouvrières qui regroupent, selon des logiques qui nous échappent aujourd'hui, ateliers d'artisans, usines, petits immeubles et pavillons de différentes époques. Le choix moderniste de la charte d'Athènes n'était-il pas de libérer l'espace aux pieds des immeubles collectifs et d'y faire pénétrer l'air et le soleil ? Le

plateau des Minguettes à Vénissieux est deux fois moins dense que la plupart des arrondissements de Lyon.

L'étude démographique des communes de banlieues depuis 1962 précise les différences. Leur croissance résulte souvent d'un solde migratoire très favorable : c'est le cas des bourgs qui ont du accueillir des grands ensembles ou qui ont été intégrés dans le cadre des villes nouvelles.

Globalement, la population des communes de banlieues est plus jeune que celle des villes centrales : elle comporte 22 % d'habitants de moins de dix-huit ans, contre 17,5 % dans les noyaux centraux en 1982. A cette date, l'âge moyen était de quarante-deux ans dans la ville centre de Bordeaux, et de trente-quatre ans dans sa périphérie centre. Plusieurs communes de banlieue possédaient encore en 1990 deux tiers de population âgée de moins de trente ans : Echirolles près de Grenoble, Vaulx-en-Velin, Les Mureaux, Grigny, Grande Synthe ... Les contrastes étonnent parfois : en pourcentage, il y a deux fois moins de jeunes à Cagnes-sur-Mer, dans la banlieue de Nice, qu'à Hérouville-Saint-Clair, près de Caen, où l'on compte plus de 60 % de moins de trente ans, la moyenne nationale étant de 44 % !

Le pourcentage des adolescents de quatorze à dix-sept ans dans la population totale peut varier de un à trois dans les communes : en 1990, il dépassait 10 % à Hem dans le nord, à Vitrolles dans le midi ou à Garges dans le Val-d'Oise, mais il n'atteignait pas 5 % dans certaines communes de Nice, d'Antibes ou de Bordeaux (à Bouscat par exemple). Toute politique de prévention devrait tenir compte de ces données.

Distinctions économiques

Le contexte économique régional permet également de différencier les périphéries urbaines. Certaines régions comme celle du nord, sont davantage de vastes secteurs industriels en recomposition que des zones urbaines permettant aux banlieues de s'individualiser nettement. Les communes qui jouxtent Valenciennes ou Maubeuge sont formellement des banlieue ; elles gardent un profil ouvrier malgré le déclin catastrophique des industries sidérurgiques et métallurgiques. Mais elles ne s'inscrivent pas dans un schéma de dépendance strictement hiérarchique.

Parallèlement, on trouve des secteurs périphériques dominés par les activités touristiques, comme Vallauris ou Mougins, sur la Côte d'Azur. Le qualificatif de banlieue ne correspond guère, dans ce cas, à une réalité vécue ; il rend compte simplement de la continuité du bâti.

D'autres banlieues sont identifiées par des activités de haute technologie, comme Vélizy, Massy, Orsay, Saclay au sud-ouest de Paris, Villeneuve-d'Asq au nord de Lille, Mérignac ou Pessac à la périphérie de Bordeaux. La localisation des entreprises dépend à la fois de la proximité de lotissements bourgeois où réside la majorité des cadres et du souci d'éviter les vieux bastions ouvriers.

Le taux d'activité est un autre critère de différenciation. Sans doute le rapport entre le nombre d'emplois et d'actifs reste-il plus élevé dans les villes centres que dans les banlieues, mais les exceptions se sont multipliées depuis 1975. La migration des entreprises vers l'extérieur, l'ouverture des grands centres commerciaux, la création d'entrepôts et de sociétés de service ont reconduit à un rééquilibrage des agglomérations. Si la périphérie a gagné des emplois, c'est aussi la simple conséquence de la croissance démographique. De 1975 à 1982 par exemple, la banlieue nantaise a gagné 11000 emplois; elle a vu sa population augmenter de 28000 personnes, tandis que Nantes perdait 16000 habitants et 5000 emplois. Les courants de migrations quotidiennes s'y sont donc complexifiés. Les villes périphériques de Grande-Synthe, Gonfreville-l'Orcher ou Fos-sur-Mer drainent également une grande partie des actifs de leur agglomération ; elles ont su stabiliser les investissements industriels et développer les emplois, au moins jusqu'en 1982.

Autre distinction catégorielle

Les catégories socioprofessionnelles dominantes permettent aussi de classer les communes de banlieues. On peut distinguer par exemple les banlieues ouvrières des banlieues bourgeoises : ces dernières sont constituées d'un taux élevé de cadres d'entreprises et de professions supérieures et intermédiaires du secteur public. L'analyse des mouvements résidentiels des chefs de ménage entre 1975 et 1990 souligne les processus de prolétarianisation, de tertiarisation ou d'embourgeoisement. Mais cette approche a des limites : les définitions des catégories socioprofessionnelles sont liées aux évolutions des activités. En Ile-de-France par exemple, 40 % de l'emploi secondaire dit industriel correspond en fait à des emplois tertiaires, et 20 % de l'emploi tertiaire est qualifié de productif.

Pour simplifier, depuis une vingtaine d'années, les profils des communes se renforcent. Dans les agglomérations parisiennes et lyonnaises, on observe un embourgeoisement des banlieues où le poids des cadres et des professions libérales était déjà élevé. Parallèlement, le caractère ouvrier des communes anciennement ouvrières se maintient ; il est associé à un fait nouveau : leur déclin démographique et la stagnation des professions intermédiaires.

Cette synthèse générale cache cependant des différenciations fines, surtout en banlieue parisienne : certaines communes en fortes croissances augmentent leur spécialisation technologique avec une régression des ouvriers non qualifiés et une progression des cadres d'entreprise (Bourg-la-Reine, Le Plessis-Robinson, Orsay, Cergy, Taverny,...). D'autres communes accusent la croissance des cadres de la fonction publique tandis que le poids des ouvriers s'y abaisse fortement (Saint-Maur, Vincennes,...).

Cette analyse statistiquement fondée souligne la complexité des frontières géographiques de la ségrégation. On observe pour le moins que la dévalorisation des communes de banlieue ne s'ordonne pas régulièrement en couronnes concentriques selon l'éloignement du centre.

La Direction générale des impôts confirme cette approche à partir du revenu imposé moyen et du pourcentage de foyers fiscaux non imposés dans les municipalités. Elle montre aussi que la distinction Région parisienne / province est plus pertinente en la matière que la distinction centre / périphérie. En 1982, sur la France entière, le revenu imposé moyen était légèrement plus élevé dans les villes centrales que dans les communes de banlieue. Cet écart minime s'accroît dès lors que l'on considère le revenu par personne, la taille des ménages étant moins importante dans les centres : on passe de 2,1 personnes par ménage à environ 2,8 en périphérie. Mais les exceptions sont loin d'être négligeables. L'installation continue de cadres dans les lotissements aux frontières des agglomérations pourrait induire une nouvelle répartition des revenus au profit de la périphérie.

Selon un puzzle complexe, on observe ainsi des formes ségréгатives cumulatives dans les grandes unités urbaines. Les forces du marché jouent dans le sens de la spécialisation. La valorisation en chaîne de certaines communes (monuments prestigieux, services rares, centres universitaires, activités à forte valeur ajoutée,...) va de pair avec la paupérisation d'autres espaces physiquement dégradés, économiquement délaissés et socialement rejetés.

PARTIE 1 : LE NOUVEL ESSOR DES VIOLENCES URBAINES

Le nouvel essor des violences urbaines exige désormais une prise en compte immédiate du phénomène par l'Etat.

Il a fallu quand même plus de dix ans pour accepter leur importance et autant pour se persuader que l'exception française ne permettrait pas de résoudre ce problème par une approche sociale uniquement. Les violences urbaines concernent pourtant une part non négligeable de la population qui développe un fort sentiment d'insécurité en raison de l'essor des infractions. Ainsi, l'incapacité de l'Etat à réagir efficacement a provoqué la colère des habitants des zones sensibles.

1.1 Une réalité longtemps mal perçue par la sphère médiatico-politique

Souvenons-nous qu'il a fallu dix ans à la sphère médiaco-politique pour cesser de concevoir l'insécurité urbaine comme un fantasme ; près de quinze ans qu'elle se persuade de la gravité de la situation puis entreprenne d'informer et de réagir.

La conscience du problème sécuritaire existait dès la fin des années 70 : en 1976 le président Giscard d'Estaing assignait trois priorités à l'action de son nouveau Premier ministre, Raymond Barre, dont justement l'insécurité ; en 1977, le « Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance » présidé par Alain Peyrefitte publiait ses travaux sous le nom de « Réponses à la violence ». Mais la réalité du péril était mise en doute, notamment par une grande partie de l'intelligentsia qui faisait de « l'insécurité urbaine une arme pour le pouvoir ».

Négation du problème ? Confiance excessive – y compris à droite – dans les approches sociales et préventives ? Dès le début des années 80, les grands traits de l'insécurité urbaine sont fixés ; par la suite, la situation ne fait que s'aggraver, année après année. Premier acte du drame : et s'il s'agissait seulement d'une psychose collective frappant des « beaufs » de banlieue ? Pas de problème : si c'est le cas, une communication efficace résorbera ces « bleus à l'âme ». Second acte : tous les indicateurs montrent qu'il y a bien insécurité urbaine. Pas de panique : l'approche sociale du phénomène, accompagnée de programmes préventifs, viendra aisément à bout d'un problème certes réel, mais, somme toute, bénin.

Or la situation est tout sauf anodine. A l'inverse, toutes les données disponibles montrent que, depuis 1980, la criminalité s'est enracinée dans plusieurs centaines de quartiers urbains et périurbains de la France métropolitaine. Des zones où, souvent sans partage, règnent des délinquants toujours plus jeunes, toujours plus violents, toujours plus récidivistes. Et l'ensemble a fini par constituer –si le terme conserve un sens – une véritable affaire d'Etat.

Bien sûr, tout a concouru à compliquer, à retarder la perception de cette réalité : l'aveuglement idéologique, on l'a vu, mais surtout les pieuses intentions, le désir méritoire de ne pas stigmatiser des populations déjà défavorisées, le bon cœur poussant à réprimander plutôt qu'à sanctionner ; enfin, la croyance en une maxime médicale –en l'occurrence trompeuse – selon laquelle le préventif est moins destructeur que le curatif. A cela s'ajoutait un respect marqué des bienséances du moment et la foi en une exception française dont l'aspect illusoire est souvent démontré. Dans le cas présent : « la France n'est pas Chicago ». Souvenons-nous : en 1982, « la prévention à la Française » allait remédier à tout ça.

1.2 Un sentiment d'insécurité justifié chez les habitants des zones sensibles

Malgré la cécité des hautes sphères du pays, les composantes du sentiment d'insécurité apparaissent bien réelles. Les habitants des zones sensibles sont particulièrement frappés par les destructions et dégradations de biens privés.

Elles se manifestent entre autres par des incendies de véhicules et des jets de projectiles sur les habitations, et jouent un rôle majeur dans les violences urbaines. Le premier tableau de l'annexe 1 indique qu'elles ont presque doublé en neuf ans, contribuant ainsi à la forte progression du sentiment d'insécurité.

D'après ce même tableau, le nombre de dégradations de véhicules privés a un peu diminué en 1997 : -1,25 %. L'opinion publique y a-t-elle prêté attention, s'est-elle un peu sentie confortée ? Pas vraiment. Pourquoi ? Parce que, entre 1996 et 1997, un phénomène à très forte portée symbolique a eu lieu et a polarisé l'attention médiatique : les incendies volontaires de voitures. Ils ont culminés dans plusieurs départements très marqués par les violences urbaines : les Bouches du Rhône (+ 55,37 %), le Nord (+ 13,65 %), le Bas-Rhin (+ 40,89 %), le Rhône (+ 20,80 %), la Seine-et-Marne (+ 58,33 %), les Yvelines (+ 51,58 %), l'Essonne (+ 74,10 %). Dans ces sept départements où le nombre de voitures incendiées est passé de 2273 à 3087, le sentiment d'insécurité a augmenté. Pour qu'il baisse, il faut que le nombre de voitures brûlées diminue significativement : de 179 à 61 dans le Val de Marne (-65,92 %) ou de 188 à 154 dans le Val d'Oise (-18,09 %). En revanche, aucune évolution du sentiment d'insécurité n'a été enregistré en Seine Maritime où la baisse a été insignifiante : 793 véhicules incendiés en 1997, contre 802 en 1996.

Le sentiment d'insécurité est accru en deuxième lieu par la multiplication de certains crimes et délits contre les personnes : coups et blessures, vols avec violence (femmes rouées de coups et délestées de leur sac), viols, atteintes aux mœurs... Le tableau 2 de l'annexe 1 indique les variations du nombre de ces types d'infractions entre 1996 et 1997.

Le sentiment d'insécurité est stimulé en troisième lieu par la prolifération des trafics de stupéfiants. Ils engendrent des économies parallèles, exacerbent les tensions entre bandes rivales pour le contrôle de territoires sur lesquels des trafiquants cherchent à protéger la commercialisation de leurs produits auprès de consommateurs toujours plus nombreux et toujours plus jeunes. De leur côté, les toxicomanes désargentés commettent toutes sortes d'infractions pour se procurer l'argent de la drogue. A titre d'exemple, une dose d'héroïne d'environ mille francs s'échange contre dix autoradios volés. C'est dans cette perspective de violences que s'inscrivent les chiffres ci-dessous, recensés par la police et la gendarmerie :

- infraction à la législation sur les stupéfiants : 79617 en 1996, 86961 en 1997 (+ 9,22 %) ;
- interpellations d'usagers de stupéfiants : 57981 en 1996, 63003 en 1997 (+ 8,66 %) ;
- affaire de trafic ou revente sans consommation ; 5158 en 1996, 8300 en 1997 (+ 60,92 %).

Dans les six premiers mois de 1998, les violences liées au trafic de stupéfiants ont fortement progressé et les responsables de la sécurité publique parlent de situation difficile dans plusieurs départements dont la Seine-Saint-Denis, l'Essonne, la Seine et Marne, le Nord... En clair, cela signifie que les services d'investigation de la sécurité publique démantèlent de très nombreux trafics de cannabis, voire d'héroïne, et mettent à jour des réseaux.

Le sentiment d'insécurité s'aggrave en quatrième lieu quand se multiplient les agressions contre les commerçants, les élèves des établissements scolaires, les personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public, policiers, enseignants, agents des services de transport public, représentants d'autres institutions (maires et élus municipaux, pompiers, postiers, fonctionnaires, ...).

Le tableau 3 de l'annexe 1 permet d'apprécier la ventilation de ces agressions dans les quinze départements les plus exposés aux violences urbaines : Bouches du Rhône, Haute-Garonne, Loire, Nord, Oise, Bas-Rhin, Rhône, Seine Maritime, Seine et Marne, Yvelines, Essonne, Hauts de Seine, Seine-Saint-Denis, Val de Marne et Val d'Oise. La baisse des agressions d'enseignants, d'élèves et de personnel des transports collectifs s'explique par l'implication croissante des policiers et par la forte progression des attaques qu'ils subissent : + 5,25 % entre 1996 et 1997. Les violences anti-policières avec armes croissent de 25,53 %, de 238 à 294; celles sans arme de 5,49 %, de 1621 à 1710.

Le ministère de l'Intérieur a répertorié les quatorze infractions les plus représentatives des violences urbaines et donc les plus susceptibles d'agir sur le sentiment d'insécurité. Ce sont les coups et blessures volontaires, les menaces et chantages à l'extorsion de fonds, les vols violents sans arme contre les femmes, les jeunes et les personnes âgées, les incendies volontaires, les destructions et dégradations de biens privés, les infractions à l'autorité, les outrages et violences à dépositaires de l'autorité publique, le port et la détention d'armes.

L'évolution de ces infractions dans les quinze départements les plus sensibles permet d'affiner l'analyse des violences urbaines et de mieux cerner leur impact sur le sentiment d'insécurité. Ainsi, entre 1996 et 1997, les dégradations de locaux commerciaux par jets de projectiles et par incendies ont augmenté de 44,12 % (de 646 à 739 faits). Les habitations et les véhicules des particuliers ont été aussi visés par des projectiles et des incendies : + 11,48% (8342 faits constatés en 1996 contre 9300 en 1997).

Le nombre des violences urbaines, dues aux quatorze infractions les plus représentatives et dans les quinze départements les plus sensibles, a donc augmenté en moyenne de 10,86 % entre 1996 et 1997. D'où une nouvelle progression du sentiment d'insécurité, encore aggravé par la peur que provoque la très forte hausse de la délinquance des mineurs.

1.3 L'insurrection silencieuse de la population

Au cours des années, avec cette montée justifiée de l'insécurité urbaine, l'incapacité flagrante de l'Etat a fini par provoquer une insurrection silencieuse des résidents des quartiers ravagés par la violence sociale. Année après année, sondage après sondage, la population tente inlassablement de crier le même message à des gouvernants politiquement divers, mais atteints d'une analogie surdité.

Quelques exemples pris entre mille :

- IFOP, préfecture de police, janvier 1998, sur les principaux problèmes qu'estiment rencontrer les Parisiens :

1/ La pollution (atmosphérique et sonore)	62 %
2/ Le nombre des sans-abri	60 %
3/ L'insécurité	44 %

- Figaro – SOFRES, mars 1998 (avant les élections régionales) : « parmi les thèmes suivants, quels sont ceux qui auront pour vous le plus d'importance au moment de voter ? »

En Ile-de-France :

- le chômage	82 %
- violence urbaine	67 %

- IPSOS et Conseil régional d'Ile-de-France : sondage publié le 12 octobre 1999 sur la « qualité de la vie en Ile-de-France ». Quelles sont, selon vous, les priorités sur lesquelles doit porter l'action régionale ?

- l'environnement et la qualité de la vie 66 %
- les transports publics 63 %
- la sécurité 63 %
- l'emploi 40 %

- Un sondage publié dans Le Monde du 22 novembre 1999 sur les jeunes et la société (500 jeunes de 15 à 25 ans). Selon vous, quels sont les problèmes les plus graves auxquels sont confrontés les jeunes aujourd'hui ?

- le chômage 76 %
- la violence 60 %
- la drogue 50 %

1.4 Les niveaux de gravité des violences urbaines

Ce mécontentement de la population s'appuie sur une réalité vécue qui peut facilement échapper aux observations analytiques de simples statistiques. Le besoin de mettre en place une échelle de mesure de la gravité des violences urbaines a vite été ressenti.

Les études des Renseignements Généraux (RG) font bien saisir le décalage entre criminalité réelle et criminalité connue. Grâce à leur maillage du territoire et à la multiplicité de leurs contacts sur le terrain (responsables associatifs, travailleurs sociaux, élus, policiers, administrations, communautés étrangères et jeunes), les RG sont en mesure de décrire les violences et les incidents de nature pénale ou non pénale qui pourrissent la vie quotidienne et dégradent le climat social dans de très nombreux quartiers.

Les quartiers désignent des territoires généralement repliés sur eux-mêmes, avec un taux de chômage très important, une forte immigration, des familles souvent très nombreuses, une population dans laquelle les moins de vingt ans sont presque majoritaires. Dans ces quartiers, la progression du nombre d'incidents liés aux violences urbaines est fort inquiétante : 3466 en 1993 et 16400 en 1997. Un mal qui ne cesse de s'étendre. 544 quartiers urbains frappés par des violences en 1993 et 1037 en 1997.

En 1997, 116 quartiers sont devenus des lieux d'approvisionnement pour héroïnomanes et 72 quartiers présentent des indices d'une économie parallèle, avec apparition de caïds affichant des signes ostentatoires de richesse. Les trafics de drogue génèrent leur violence propre. Dans 97 quartiers, le business a déclenché des règlements de compte entre bandes rivales, entre clients et revendeurs. De tels faits, recensés par les RG, n'entrent pas dans les rubriques de la délinquance que tiennent la police et la gendarmerie. Cependant, ils rendent plus lisible le paysage de cette délinquance et permettent de mieux cibler les quartiers à risques.

Les violences urbaines peuvent atteindre plusieurs niveaux de gravité. Lucienne BUI TRONG, commissaire principal, section « Villes et banlieues » à la direction centrale des RG, en a inventorié huit.

~ Degré 1 :

Des petits groupes fondés sur des affinités de voisinage, d'âge et d'expériences communes (échec scolaire, difficulté familiale) :

- font du vandalisme et du vol à l'étalage ;
- dégradent l'environnement du quartier : parties communes des immeubles, voitures en stationnement ;
- pillent des commerces et terrorisent des caissières ;
- rackettent et dépouillent des écoliers ;
- organisent des rodéos avec des voitures volées qui sont incendiées après usage ;

-multiplient les affrontements, bagarres et règlements de comptes avec des bandes ethniques rivales et des dealers.

~ Degré 2 :

Apparition des premières formes d'agressions verbales et gestuelles contre ceux qui symbolisent la réussite (commerçants) ou l'autorité : chauffeurs d'autobus, facteurs, pompiers, enseignants et policiers.

Attaques furtives contre des locaux de police ou de gendarmerie et des écoles, lieu de ressentiment pour d'anciens élèves exclus ou pour ceux qui ne supportent pas la discipline scolaire (détériorations et incendies de bâtiments ou de voitures de professeurs).

~ Degré 3 :

Aggressions physiques :

-contre les porteurs d'uniforme : conducteurs de bus, contrôleurs, vigiles, pompiers ;

-contre les représentants de l'ordre scolaire, surveillants, professeurs, chefs d'établissement : intrusion pendant les cours, d'anciens élèves ayant des comptes à régler avec tel ou tel enseignant, coups portés au principal ou au proviseur pour des mauvaises notes ou des mesures de discipline.

~ Degré 4 :

Protestations de manifestants contre une intervention de la police dans le quartier : pour une interpellation, un différend familial, un accident de la circulation.

Menaces téléphoniques aux familles de policiers.

Jets de pierres sur des voitures de patrouille.

Manifestations devant les commissariats.

~ Degré 5 :

Les jeunes deviennent plus agressifs et leurs attroupements plus vindicatifs.

Invasions de commissariats pour libérer des suspects.

Développement visible de recel et de trafic de drogue.

Mise en place d'une économie parallèle et d'une espèce de nouvel ordre social, fondé sur l'étalage d'une richesse facilement acquise.

Amplification de la toxicomanie chez les jeunes du quartier puisque l'offre et la tentation sont à tous les coins de rue et jusque dans les écoles. Toutefois, la majorité de la clientèle vient de l'extérieur pour faire ses provisions et consommer.

~ Degré 6 :

Aggressions physiques contre des policiers qui reçoivent des cocktails Molotov ou sont attirés dans des guets-apens par de faux appels téléphoniques, des incendies volontaires ou des rodéos.

~ Degré 7 :

Mini émeute : vandalisme massif, saccage de vitrines, incendies de voitures, jets de cocktails Molotov faisant souvent suite à une interpellation. Escalades de violences brèves et sans lendemain.

Exemple : des jeunes de Grigny (91) attaquent un poste de police à coups de pierres et de bouteilles incendiaires parce que l'un d'eux a été interpellé pour dégradations dans un bus de la RATP. L'arrivée de renforts policiers met fin aux violences.

~ Degré 8 :

L'émeute est le point culminant de l'escalade. C'est la flambée de violence de type Vaulx-en-Velin ou Mantes-la-Jolie. Les manifestants saccagent des magasins, détruisent des voitures, incendient des bâtiments publics pour protester contre une interpellation, une décision de justice, un accident mortel, un règlement de comptes, un acte d'autodéfense, une bavure policière. Sans se poser la moindre question, sans se soucier des faits, de l'enquête ou de la vérité, sans même tenir compte de la logique ou de la loi, le groupe se retourne contre les policiers. Parfois, l'arrivée des renforts de police suffit à stopper l'émeute. Parfois, elle prend

des formes plus graves et dure deux ou trois nuits. Ce cas de figure selon le commissaire Bui Trong, ne se présente que dans les quartiers où règne déjà , de façon endémique, la petite violence au quotidien, de niveau quatre ou cinq.

PARTIE II : LES DIFFERENTES FORMES DE LA VIOLENCE

En admettant enfin que les violences urbaines ne sont pas un fantasme, la sphère médiatico-politique ouvre les yeux et découvre le paysage désolé de banlieues parfois sinistrées. Des recettes sociales sont préparées pour panser des plaies issues semble-t-il, de la crise économique.

Mais l'abandon à l'école des valeurs de la République facilite la justification des violences urbaines par des revendications identitaires.

Toute la panoplie classique de la nouvelle configuration de la violence a été mise en œuvre dans la désormais célèbre banlieue lyonnaise. Dans les écoles, lieu longtemps privilégié et préservé, les conséquences des réformes successives ont fragilisé un édifice qui ne contient maintenant que difficilement la montée des violences. L'exemple de l'Est parisien permet d'aborder ce phénomène sous l'angle particulier de l'origine des élèves.

2.1 Les expressions de la violence

La découverte de l'ampleur de ce phénomène a tout d'abord débouché sur l'apparition d'un véritable nouveau répertoire, celui de la violence dite urbaine. Quatre termes principaux y sont associés.

Les rodéos

Inaugurés dès la fin des années quatre-vingts, les premiers rodéos – courses automobiles à bord de voitures volées, de préférence de marque BMW, s'achevant par l'incendie du véhicule – sont surtout médiatisés à partir de 1981. Ainsi les rodéos des Minguettes à Vénissieux, cette année-là, défrayent-ils la chronique et attirent-ils la presse, tandis que des faits similaires, dont les médias parlent moins, se déroulent dans d'autres communes de la banlieue lyonnaise, à Vaulx-en-Velin et à Villeurbanne notamment. Les rodéos sont au plus loin d'une violence politique et toutes les interprétations proposées s'écartent d'une thématique politique : violence sans objet, purement ludique, et plus ou moins autodestructrice (un certain nombre de rodéos se terminent pas) ; prise de risque propre à l'adolescence témoignant d'une incapacité à faire la part des choses entre le réel et l'imaginaire, souci de se donner à voir, d'être reconnu, quitte à être manipulé par les médias qui, parfois, commanditent pratiquement le spectacle ; destruction du bien que l'on désire mais auquel on n'a pas accès par les moyens normaux, etc. Perçus comme une forme importante des expressions de violence imputable à la crise urbaine, les rodéos (plusieurs dizaines par an dans la seule agglomération lyonnaise pour les années 80) relèvent effectivement d'un nouveau répertoire de l'action violente, où ils apportent la marque d'une forte expressivité.

Les émeutes

Et les émeutes ? N'est-ce pas une forme de violence traditionnelle, sociale dans les sociétés préindustrielles, où elle est pour l'essentiel alimentaire, davantage politique en Europe du XIX^{ème} siècle, où elle marque des situations pré ou post révolutionnaires, à la fois raciale et sociale aux Etats-Unis – qu'il s'agisse des violences de noirs ou de celles de blancs du début du siècle, à Springfield (1908), East Saint-Louis (1917), Chicago (1919), des années 60, à Détroit notamment (1967) ou bien encore à Los Angeles en 1992 ?

En réalité, l'émeute mérite toute sa place dans cette description, précisément parce qu'elle surgit, en France, après une longue éclipse qui correspond grosso modo à l'ère industrielle. Comme au Royaume-Uni, où elle est réapparue de façon bien plus impressionnante qu'en France, à Brixton en 1981, l'émeute marque la fin d'une époque historique et l'entrée dans une ère nouvelle. Elle témoigne d'abord de l'épuisement des

modalités de traitement politique et institutionnel des demandes sociales telles qu'elles ont fonctionnées après guerre, tout au long des Trente Glorieuses. Elle est de ce point de vue post politique et doit dès lors être analysée en référence à ce qui n'est plus. Ce n'est pas un hasard si ses premières expressions –et parmi les plus spectaculaires- sont survenues dans la région lyonnaise, là où précisément s'était constitué au début des années 80, en réaction à la multiplication des crimes racistes, un mouvement pour les droits civiques qui a notamment pris la forme, en 1983, de « la marche contre l'inégalité et le racisme » : l'échec de ce mouvement est certainement à la source des violences émeutières postérieures.

Mais celles-ci pourraient aussi être pré-politiques, expression d'un manque politique en matière de traitement démocratique de demandes sociales (renvoyant aux inégalités et à l'exclusion), culturelles (dans la mesure où les acteurs revendiquent le respect, la dignité voire la reconnaissance) et civiques (appel à une citoyenneté déniée ou vécue comme artificielle).

En effet, l'émeute en France contemporaine et métropolitaine emprunte aux rodéos leur logique expressive, mais elle la leste d'autres aspects et la décharge de ses dimensions ludiques. Embryonnaires dans les années 80 où elle prend notamment la forme d'étés chauds, proches de la manifestation par la rage et la haine de la galère, elle ne revêt qu'une certaine importance qu'à partir de 1989 et surtout de 1990 lorsqu'elle surgit à Vaulx-en-Velin, commune de l'agglomération lyonnaise couramment présentée comme une vitrine de la politique de la ville.

Dans une vingtaine de communes de banlieue ou de grande banlieue parisienne ou lyonnaise et dans quelques villes de province, l'émeute apparaît presque toujours comme une protestation violente consécutive à la mort d'un jeune. La plupart du temps, la police ou les vigiles des centres commerciaux sont impliqués voire responsables. Ainsi, une étude portant sur les quatre-vingts émeutes significatives des années 1990-1995 montre que sept décès de jeunes à l'origine de désordre ont été consécutifs à un accident survenu à l'occasion d'un contrôle de police généralement suivi d'une course poursuite ; que deux décès ont été causés par des balles tirées par des policiers lors d'un contrôle ; que dans cinq cas des vigiles sont à l'origine du décès du jeune. Elle constate aussi, ce qui appuie l'hypothèse de conduite de protestation réagissant à un fort sentiment d'injustice, que dans trois cas la justice est en cause : soit l'émeute est consécutive au suicide d'un jeune incarcéré, soit elle a été déclenchée à l'annonce d'un jugement perçu comme injuste et complaisant à l'égard des auteurs d'un crime contre un jeune de banlieue. Ceci suggère un rapprochement avec la grande émeute de Los Angeles de 1992, suscitée par un verdict particulièrement inique, acquittant des policiers auteurs de violences sur un noir. Ajoutons que le rôle de la police dans l'émeute ne se limite pas à son seul déclenchement : dans les quartiers d'exil, les relations entre les jeunes et la police est souvent faite structurellement d'agressivité et de tensions au quotidien. Ainsi avant l'explosion d'octobre 1993 à Melun, était déjà mis en évidence une sorte de mêlée souterraine et de guerre larvée entre la police et les jeunes des quartiers Nord.

L'émeute du début des années 90 n'est pas nécessairement associée à des conduites de casse, de vandalisme ou de pillage. Mais elle peut l'être et là où elle survient, elle peut demeurer un phénomène isolé ou au contraire, provoquer ou réactiver un processus politique non violent, dans lequel sont traitées les demandes sociales et civiques qu'elle est venue signifier. C'est pourquoi il faut y voir une figure complexe associant instrumentalité et expressivité. La violence, ici, s'en prend de façon relativement sélective à certaines cibles : commissariats de police et tous les locaux incarnant l'institution (centres sociaux et culturels, bureaux de poste, équipements sportifs,...). Elle tend à les mettre à mal mais aussi marque la colère de promesses non tenues par la République et le sentiment d'une vive injustice. Elle atteint parfois des journalistes accusés de donner une image disqualifiante des quartiers concernés, de leur expérience ou de leurs habitants. La destruction se prolonge parfois par des pillages dont la logique est plus nettement plus instrumentale.

L'émeute n'est pas pourtant une conduite de pauvre. Ceux qui s'y livrent sont mus bien plus par un sentiment d'injustice et d'exclusion que par la misère ou le dénuement. Contrairement à l'émeute à l'américaine, ce n'est pas davantage une conduite ethnique ou raciale et si ceux qui y participent se plaignent du racisme, ils se définissent eux-mêmes par des critères sociaux et civiques, comme des jeunes exclus, privés des ressources permettant de se construire de manière autonome, étiquetés et stigmatisés du fait de leurs origines, du quartier où ils vivent et demandant à être considéré comme les autres citoyens.

Les incivilités

Si l'insécurité semble menaçante, ce n'est pas seulement du fait des violences spectaculaires et encore moins du terrorisme dont l'impact peut être énorme mais toujours limité dans le temps. C'est aussi parce que le crime et la délinquance classique augmentent, ainsi que des expressions d'agressivité peu graves en elle-même mais insupportables au quotidien : les incivilités. Celles-ci n'apparaissent guère dans les médias et sont difficilement qualifiables pénalement. Crachats, insultes, menaces, chantages, attitudes irrespectueuses ou vaguement inquiétantes, les incivilités ne sont pas tant nouvelles en elles-mêmes que plus nombreuses et moins supportables que par le passé. Les bagarres, les comportements agressifs étaient mieux tolérés lorsqu'ils s'inscrivaient dans des rapports réglés, structurés par exemple dans le cadre d'une culture populaire ou ouvrière acceptant une certaine dose de violence entre individus ou quand on pouvait y voir une conduite juvénile liée au passage de l'adolescence à l'âge adulte.

Aux confins de la violence symbolique et de la violence physique, les incivilités continuent à susciter un très vif sentiment d'insécurité qui peut paraître disproportionné aux yeux de l'observateur extérieur mais qui est d'autant plus fortement éprouvé que leurs victimes n'y voient aucun recours et que, en l'absence de régulations sociales ou communautaires, elles ne peuvent pas davantage attendre quoi que ce soit de l'Etat et des institutions.

Les incivilités relèvent du nouveau répertoire de la violence non seulement parce qu'elles se sont démultipliées depuis les années 60, mais aussi parce qu'elles sont au cœur du sentiment d'insécurité qui s'est développé dans la même période et qui procède d'une image du dérèglement social, de l'affaiblissement des normes, d'un épuisement des modèles disciplinaires que constituaient l'école, l'entreprise ou la famille.

Le vandalisme

Catégorie assez proche, le vandalisme semble gratuit, destiné à dégrader ou détruire avant tout pour le plaisir ou le soulagement psychologique de celui qui s'y livre. Il relève de la justice, c'est un délit, mais sa perception est du même ordre que celles des incivilités, associées aux mêmes images aboutissant à esquisser la même idée de nouvelles classes dangereuses. La destruction du cadre bâti, abribus, cabines téléphoniques, ..., ou la pratique des tags si coûteuse pour la société et les particuliers, sont expressives et même ludiques, parfois provocatrices ou protestataires. Elles s'inscrivent, elles aussi, dans le paysage renouvelé des violences dites urbaines ; elles en sont une expression faible et limitée, mais bien réelle.

2.2 Exemple : l'histoire de la banlieue lyonnaise Est

L'agglomération lyonnaise compte plusieurs communes et quartiers bénéficiant d'une notoriété nationale : la ville de Vaulx-en-Velin, la ville de Vénissieux, la commune de Saint-Priest et, plus récemment, le quartier de la Duchère à Lyon. Ces espaces sont sortis de l'anonymat et ont acquis une forte visibilité dans les médias en raison des violences urbaines dont ils ont été le théâtre. Toutes les formes d'expression précédentes y sont utilisées.

L'histoire de l'Est lyonnais apparaît ainsi comme le récit d'une représentation à la fois locale et nationale de la banlieue, qui en fait un des lieux les plus stigmatisés du pays. Mais cette stigmatisation ignore les dynamiques à l'épreuve dans les quartiers populaires et les réduit abusivement aux images sommaires de la violence généralisée, de l'islamisme radical ou de la décomposition.

A partir de la fin des années 1970 en effet, émeutes, vandalisme anti-institutionnel, affrontements entre jeunes et policiers ont alterné avec des mobilisations plus paisibles, dont les plus représentatives ont pris l'allure des marches des beurs de 1983 et 1984, puis du renouveau de la vie associative : c'est lorsque la mobilisation échoue, rencontre des blocages et s'essouffle que s'ouvre l'espace de la violence, et c'est dans la violence que se cherche le conflit et se forment de nouvelles mobilisations collectives. Si l'élan des acteurs qui organisent une marche pacifique ou créent une association retombe, n'est pas entendu, ou s'il se limite à la cooptation d'une petite élite d'origine populaire, il cède l'avant-scène à la violence spectaculaire des émeutes et des rodéos, ou la liste laconique des agressions. Et si la violence soulève l'émotion, suscite le scandale et la médiatisation, provoque des débats, il en sort une nouvelle vague d'engagements, notamment associatifs. Telle est la spécificité de l'expérience des banlieues lyonnaises, dont certaines oscillent depuis près d'un quart de siècle entre violences et actions collectives, donnant l'image de cycles, bien visibles depuis le début des années 80.

Un premier cycle de cette dialectique des violences et des mobilisations correspond à la fin des années 70 et au début des années 80. Dans le contexte de montée de la gauche puis de son arrivée à la tête du pays, et alors que le pays s'engage dans une mutation où la plupart des responsables politiques ne veulent voir qu'une crise, les jeunes de la deuxième génération issue de l'immigration maghrébine, pour beaucoup nés en France et de nationalité française, font l'expérience du racisme et de la discrimination à la fois sociale et raciale. Ils constatent que la violence raciste revêt souvent un tour meurtrier, qu'il s'agisse d'actes individuels ou de bavures policières, et oscillent dès lors, entre une rage susceptible de prendre un tour émeutier et la mise en avant de revendications démocratiques et antiracistes. La banlieue lyonnaise est au centre des événements et se signale par les premiers rodéos. C'est d'elle aussi que sont issus nombre de leaders nationaux du mouvement beur et des marches de 1983 et 1984.

S'ouvre alors un deuxième cycle qui culminera en 1990 avec les journées d'émeute de Vaulx-en-Velin et qui est dominé par la montée de tensions que ne résolvent pas les dispositifs sociaux mis en place par l'Etat. Le taux de chômage augmente, les discriminations sont vécues chaque jour comme plus pesantes, les heurts entre jeunes et policiers ont quelquefois des conséquences dramatiques – comme la mort d'adolescents tués par balles ou dans des accidents de la circulation alors qu'ils tentaient d'échapper à la police. La région lyonnaise n'a pas le monopole des tensions qui éclatent dans de nombreuses banlieues françaises, mais elle en est de toute évidence le lieu paradigmatique. A la fin des années 80, les marches de 1983 et 1984 sont perçues comme un échec à Vaulx-en-Velin ou à Vénissieux et l'idée d'une mobilisation pour les droits civiques est associée à celle d'un combat perdu d'avance. La déception est croissante vis-à-vis des institutions, le sentiment se radicalise, chez les jeunes, d'être victimes de mécanismes d'exclusion et de relégation. La violence se déploie sous la forme non seulement d'émeutes mais aussi d'attaques visant les objets et les lieux de consommation (voitures, magasins, centres commerciaux, ...) ainsi que l'état qui n'est plus considéré comme un interlocuteur fiable, ce qui contribue à expliquer que ses symboles soient attaqués.

Les violences de Vaulx-en-Velin d'octobre 1990 marquent non seulement la ville et l'agglomération lyonnaise dans son ensemble, mais le pays tout entier. Elles surviennent après la mort, dans la soirée du 6 octobre, du passager d'une moto qui tentait d'échapper à un

contrôle de police. Durant quatre nuits, la ville connaît émeutes, rodéos et affrontements entre jeunes et policiers : le centre commercial est mis à sac, d'autres magasins sont pillés et incendiés, divers emblèmes de la réhabilitation du quartier sont détruits.

S'appuyant sur les ressources prévues par les politiques de la ville, l'équipe municipale avait pourtant engagé une réhabilitation des cités HLM du mas du Taureau, comme ailleurs dans le reste de la ville, amélioré les logements, implanté des commerces de proximité et un supermarché, contribué à la construction d'un mur d'escalade : de vitrine ou de laboratoire national, Vaulx-en-Velin devient en quelques nuits le haut lieu de leur échec, ou tout au moins de leur insuffisances criantes. En effet, les jeunes Vaudais, par leurs violences, ne se contentent pas de critiquer l'arbitraire policier, ils mettent en cause l'exclusion sociale et le racisme, ainsi que les carences de l'action publique. L'émeute lorsqu'ils la décrivent, est un acte de colère émotive où des revendications sociales et économiques se mêlent à des demandes démocratiques. Elle est également un moyen de pression destiné à obtenir davantage de financements et d'équipements de la part de l'Etat. Emotive et revendicative, elle est aussi instrumentale. Surtout, elle vient indiquer les limites de l'action politique face à la crise urbaine et sociale : les efforts conjugués de la municipalité et de l'Etat – incluant le développement social des quartiers, la réhabilitations des sites dégradés et la prévention de la délinquance- ne sont pas parvenus, malgré les attentes suscitées, en particulier par les annonces relatives à la politique de la ville, à doter les habitants des grands ensembles d'une véritable « citoyenneté urbaine », préalable indispensable à la résolution des drames et difficultés des banlieues.

La violence exprime, tout à la fois l'essoufflement et les désillusions du mouvement beur pour les droits civiques et l'impuissance des acteurs politiques, dont les interventions et les discours, loin d'être à la hauteur des fractures sociales, se situent dans une optique de normalisation qui ne tient pas suffisamment compte des revendications identitaires et de participation démocratique des jeunes de banlieue. Cette base explicative s'applique à une grande partie des événements relatés mais perd de sa force avec le temps : cette approche ne cache-t-elle pas d'autres facteurs nouveaux ?

2.3 Une école qui n'a pas su s'adapter au monde moderne ?

Les expressions de la violence ne sont pas l'apanage des seules cours de cités. Lieu de passage légalement obligé pour toute la jeunesse du pays, les écoles ne peuvent échapper au phénomène des violences urbaines car elles sont aussi implantées au cœur des banlieues. En fait, l'Education nationale reste nécessairement impliquée dans tous les phénomènes qui touchent la jeunesse et chacune des modifications du système éducatif provoque un impact non négligeable sur les élèves.

Des changements radicaux

L'école a connu des transformations considérables au cours des années 60 et 70. Avant, elle constituait un système organisé autour de filières relativement étanches, déterminant en grande partie le devenir scolaire des élèves. L'école élémentaire était fréquentée par tous les enfants, tandis que le lycée accueillait surtout ceux de la bourgeoisie. Les plus méritants des enfants du peuple parvenaient soit à intégrer le primaire supérieur, soit à prolonger leurs études dans les filières techniques. Rares étaient ceux qui entraient au lycée, et ils incarnaient alors le modèle de la méritocratie républicaine. Avant les années 60, la coupure est nette et revendiquée entre l'école et la société. L'école, s'appuyant sur ses fondements de la fin du siècle dernier, a plus pour objectif de fabriquer des citoyens que de contribuer à l'insertion

sociale et économique de ses élèves ; c'est pourquoi elle érige une barrière entre elle et son environnement, édictant ses propres règles et tenant à distance la société et les parents.

Plusieurs réformes vont radicalement transformer l'école, accélérant des changements inscrits dans un processus dont les racines remontent au début du siècle. La réforme « Haby » de 1975, en particulier, marque l'unification du système scolaire par la création du collège unique : désormais, tous les élèves rentrent au collège à la sortie du primaire ; la sélection n'intervient qu'ensuite, notamment à l'issue de la classe de troisième. Le lycée propose alors trois grands types de formation : générale, technique et professionnelle. Dans le contexte économique de la raréfaction de l'emploi et de l'instauration d'un chômage chronique, l'unification du système a entraîné trois conséquences majeures qui, à divers degrés, interviennent dans la violence scolaire : la massification des effectifs, la sélection par l'échec scolaire, enfin l'émergence d'une culture juvénile.

Jusque dans les années 60, les élèves scolarisés dans le secondaire sont une minorité ; à partir du début des années 70, la quasi-totalité des enfants de 11 ans et plus entrent au collège puis, quelques années plus tard, poursuivent leur scolarité au lycée. Ce qui n'était qu'un slogan au début des années 80 (« 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat ») est en passe d'être atteint quinze ans plus tard : en 1998, 68 % d'une classe d'âge accèdent au niveau du baccalauréat, alors qu'un tiers seulement d'une génération allait aussi loin vingt ans plus tôt. Le premier impact du collège unique est donc l'accroissement considérable des effectifs : ce qui était réservé à une minorité devient accessible à la majorité. Depuis les années 80, l'enseignement secondaire, puis universitaire, est un enseignement de masse. Avant la massification, l'école se caractérisait par une relative homogénéité sociale et scolaire de son public ; avec l'unification du système, c'est au contraire son hétérogénéité qui la caractérise. Les collèges doivent gérer des élèves aux niveaux, aux attentes et aux projets diversifiés.

L'enseignement en masse

L'enseignement a donc désormais pour enjeu, parmi d'autres, la maîtrise de cette hétérogénéité. Pour éviter de s'y soumettre, des parents cherchent à échapper à la carte scolaire et deviennent des « consommateurs d'école ». Les établissements recréent des filières en jouant sur les options, essayant ainsi de reconstruire des groupes homogènes. La conjugaison de plusieurs facteurs conduit à une diversification croissante, où se distinguent les établissements de relégation, le plus souvent en ZEP, dans lesquels les enfants des classes populaires et notamment ceux issus de l'immigration, sont sur représentés, et d'autres, qui accueillent en majorité les enfants des classes moyennes et qui se situent hors des zones sensibles minées par le chômage et le retrait de l'Etat et de ses services. L'école subit donc un certain ordre établi et apparemment inéluctable.

La massification se traduit aussi par une distance accrue entre les élèves et les acteurs du système éducatif, en particulier les enseignants. Dans les zones défavorisées, où les parents n'ont souvent pas fait d'études, les enseignants se trouvent confrontés à un univers qu'ils connaissent mal et par rapport auquel ils n'ont aucun repère, si ce n'est négatif. Parfois, une coupure très nette existe entre l'école et le milieu social auquel elle s'adresse, conduisant à de la méfiance, au mieux, à de l'hostilité, au pis. L'écart est d'autant plus grand que les enseignants proviennent souvent des classes moyennes. Enfin, la massification signifie aussi une hétérogénéité du personnel de l'éducation nationale. De nouvelles catégories apparaissent, des fonctions disparaissent ou sont profondément renouvelées : ainsi, le surveillant général devient conseiller principal d'éducation (CPE). Les enseignants eux-mêmes connaissent des changements importants dans leur mode de recrutement et de formation : dans les collèges, les professeurs agrégés et certifiés côtoient les PEGC, qui sont d'anciens instituteurs, et diverses catégories aux statuts précaires (maîtres auxiliaires, adjoints d'enseignement, etc.). L'hétérogénéité du personnel de l'Education nationale entraîne des

divergences d'approche face aux problèmes. Les différences dépassent le cadre des syndicats, qui pèsent de moins en moins sur les orientations de l'école. En revanche, elles s'expriment localement, au sein des établissements, qui définissent leur politique en fonction d'options qui leur sont spécifiques.

Avant la création du collège unique et la massification, la sélection s'opérait, pour l'essentiel, en amont. Elle était moins le fait de l'école que de la structure sociale : seuls les enfants de la bourgeoisie fréquentaient le lycée. Depuis l'arrivée aux portes du lycée de la quasi-totalité d'une génération, la sélection est maintenant une fonction centrale du collège. C'est en cinquième, puis en fin de troisième, que s'opère le tri des élèves qui poursuivront, ou non, leurs études, qui continueront, ou non, dans le cycle long et général. L'échec scolaire devient la hantise car il a un impact décisif sur la probabilité de trouver un emploi. La sélection désormais ne s'effectue pas au hasard, mais ne repose pas pour autant sur des principes méritocratiques globaux. Au contraire, les enfants issus des milieux défavorisés sont, dans l'absolu, plus sanctionnés et peuplent les filières les plus dévalorisées socialement. L'égalité de principe non seulement ne suffit pas à assurer l'égalité des résultats, mais engendre des inégalités. L'Egalité, principe fondateur de la République, n'est pas ici bafouée, il faut bien le comprendre. Faut-il donner à l'école le rôle de bâtisseur de l'Egalité des chances malgré les éternelles fortes différences économiques et sociales ?

La sélection devient prédominante pour les élèves, qui évaluent et apprécient l'école, les enseignants et les disciplines en fonction de leur efficacité. Le rapport aux études devient instrumental et, quand ils y trouvent de l'intérêt, ils dissocient les deux aspects. L'école n'est plus « libératrice » ; elle apparaît comme une machine au mieux efficace, au pire aliénante, qui, en sanctionnant des élèves, blesse et meurtrit des individus qui ne sont plus vus que par le prisme de l'échec scolaire. La sélection est d'autant plus difficile à vivre que les règles sont obscures pour ceux qui ne possèdent pas d'autre soutien comme la famille. Par ailleurs, l'échec fonctionne comme un véritable marqueur : tout retard dans l'enseignement primaire et au collège réduit les chances de scolarité dans l'enseignement long, et la logique des classes de niveau, facteur permettant de limiter le nivellement par le bas, conduit à la séparation des « bons » et des « mauvais » élèves. Enfin, l'échec scolaire empêche souvent toute autre identité de se construire, ou alors uniquement sur un mode négatif.

L'école dans la ville

Jusqu'au milieu des années 70, l'institution scolaire se coupait de la société par l'imposition d'un rythme et de règles spécifiques : longtemps, par exemple, l'école a séparé les sexes. Aujourd'hui, la distance avec la société n'existe plus, l'école est largement ouverte sur son environnement. Les parents sont entrés dans les conseils d'administration et les conseils de classe, des intervenants extérieurs sont sollicités pour résoudre des problèmes particuliers. L'école cherche à faire écho aux grands problèmes de société. L'environnement devient une véritable ressource que les établissements maîtrisent plus ou moins et qu'ils cherchent plus ou moins à mobiliser. Dans les ZEP, l'environnement est en théorie un partenaire intégré à la politique des établissements.

Par ailleurs, la création du collège unique a coïncidé avec l'apparition d'une culture adolescente autonome qui pénètre les établissements. Deux cultures dès lors se côtoient : l'une, légitime, enseignée et sanctionnée par l'école ; l'autre, juvénile, parfois abordée par l'école, mais qui échappe à son contrôle et à ses principes de classification. Les deux cultures se frôlent plus qu'elles ne se mêlent, conduisant parfois les élèves à vivre dans deux univers distincts. La culture juvénile s'exprime à travers les « looks », les manières d'être et de parler, et par des émotions collectives qui ne sont pas toujours celles que légitime l'école. Dans la majorité des cas, l'existence des deux cultures ne pose pas de problèmes, car les élèves connaissent les règles informelles qui les séparent. Mais, dans les établissements de

relégation, la rencontre est parfois heurtée et conflictuelle : l'école a le sentiment de se faire envahir par la culture juvénile et les jeunes celui d'être rejetés du fait de leur « look » ou de leur langage. Enfin, avec l'allongement de la scolarité, l'école se trouve au lycée confrontée à des individus majeurs qui désirent être traités et considérés comme des adultes, qui travaillent pour payer leurs études ou leurs loisirs, adoptent des conduites proches de celles des étudiants et pratiquent des modes de vie que le système scolaire néglige, renforçant ainsi les inégalités.

2.4 Exemple : la montée des violences scolaires dans l'Est parisien

Ainsi d'octobre 1991 à juin 1992, un groupe de réflexion, réuni sous les auspices du rectorat de Paris s'interroge sur la cause de la montée des violences scolaires dans l'Est parisien. Conclusion : les violences sont liées à « la crise familiale », à « des problèmes d'identité » ou de « conflit culturel avec les parents », à « des problèmes d'échec scolaire, d'orientation subie, d'absentéisme, de comportements déviants, de rejet de la norme scolaire ».

Un choc culturel

Les participants parlent d'enfants et d'adolescents mais plus encore de jeunes africains qui posent des problèmes particulièrement aigus. En 1991, les statistiques des préfectures dénombrent 29000 enfants africains de moins de seize ans à Paris, dans la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine, l'Essonne, le Val d'Oise et en Seine-et-Marne. A Paris, près de 80 % des enfants sont concentrés dans les XVIII, XIX et XXème arrondissements.

Le problème crucial auquel les enseignants sont confrontés, c'est l'attitude des familles à l'égard de l'école. D'un côté, il y a ces familles maghrébines qui ont déjà été formées à l'école française, qui perçoivent les enjeux de l'école et dont les enfants ne posent pas de problème particulier. A l'opposé, il y a ces familles de la première immigration, africaines essentiellement, qui ne mettent les enfants à l'école que pour percevoir les allocations familiales. Lorsqu'ils entrent au collège, ces enfants sont souvent tiraillés entre leurs parents non intégrés et l'école qui veut leur inculquer les représentations d'une société, d'une culture qui ne sont pas celles de leur famille. D'où l'exutoire de la violence.

En quête d'explication, les assistantes sociales trouvent face à elles des mères d'enfants agressifs qui ne comprennent pas en quoi il est gênant que leur enfant soit dissipé ou agressif à l'école. Le marabout, seul interlocuteur possible dans ces immeubles dégradés où le mode de vie africain est reconstitué, répond que tel enfant est normalement agressif car son prénom prédispose à la violence et que seul l'adolescence apportera un comportement raisonnable.

L'intégration implique de connaître le mode de vie des familles et la reconnaissance par ces familles des règles de la société française. Mais que devient cette intégration quand il n'y a plus de famille pour se préoccuper des enfants et quand le seul interlocuteur est le griot ou le marabout, l'un et l'autre n'étant pas en situation de respecter et donc de faire respecter nos règles ?

Dés le début des années 90, le rapport de l'Académie de Paris sur la violence des jeunes indique que l'école est déjà confrontée à un double problème, maghrébin et, plus encore, africain. L'éducation à la vie en société est inexistante chez des gamins souvent nés en France.

Certains, dès quatorze ou quinze ans, sont capables de se battre au cutter ou au couteau. Leur morale est plutôt sommaire. Ils pratiquent la dépouille et le vol organisé. Agresser une personne âgée n'est pas un acte très reluisant, ils en conviennent... « Sauf si elle transporte une brique dans son sac ». Des bandes complètement asociales se forment pour l'occasion. Dans plusieurs de ces bandes l'envie de tout casser est latente et n'attend que l'occasion de se

manifester. La consommation de hachisch y est fréquente. Il faut de l'argent pour s'en procurer : on deale ou on casse.

Violence et autorité parentale

Réaction de nombreux enseignants devant de telles dérives : « comment voulez-vous que les jeunes respectent des règles ou des lois puisqu'elles leur sont inconnues, puisque leurs parents eux-mêmes n'ont pas conscience de vivre dans un pays où chacun a des droits et des devoirs ? »

Le lien entre violence et disparition de l'autorité parentale est observable dans tous les milieux, notamment dans de nombreuses familles d'immigrés. Chez les Maghrébins, un cas fréquent concerne les pères au chômage, qui ont d'autant moins d'ascendant sur leur garçon que ceux-ci rapportent de l'argent à la maison en participant à des trafics rémunérateurs et sur lesquels la police ferme les yeux pour éviter l'explosion. Il arrive que l'enfant grandisse dans une famille monoparentale dirigée par une mère sans autorité. Parfois sa mère, transplantée du Maghreb natal dans une banlieue, a été incapable de s'occuper de lui. Livré à lui-même dès huit ou neuf ans, ne rencontrant plus d'autorité, ne subissant aucun contrôle, il sèche l'école, va d'échec en échec et n'a pas de formation professionnelle. Alors c'est la marginalisation, le chômage auquel il aura du mal à échapper, la délinquance qui le guette ou même la toxicomanie qui le détruit. Ayant grandi dans la rue et découvert, puisqu'il n'y a pas d'incarcération des mineurs, qu'un vol de voiture ou de vélomoteur n'est pas sanctionné, son sens moral s'altère. Il devient arrogant, grossier et brutal.

La situation est plus grave dans de nombreuses familles africaines. Face à la délinquance de leur enfant, les parents ne savent pas comment réagir. Souvent nos modes de vie les désarçonnent. « Dans nos villages, racontent les pères désemparés, les enfants sont sous la surveillance des mères, grands-parents et voisins, ce qui limite de les voir faire des bêtises. Mais ici, que faire ? » Autre argument entendu : « nous ne pouvons pas flanquer de correction à nos enfants dès qu'ils sont scolarisés et se conduisent mal car aussitôt ils menacent de téléphoner à SOS enfants battus et de se plaindre auprès de l'assistante sociale ou du professeur ». Pour ces pères, ce sentiment d'impossibilité de corriger leurs enfants est une cause principale de la croissance vertigineuse de la délinquance. « Ici, vous êtes trop laxistes. Nos enfants vont vous exploser au visage » arguent-ils pour justifier leur désarroi.

En Afrique, les enfants obéissent souvent à des règles strictes chez eux et en dehors de chez eux. Si l'un d'eux perturbe un cours ou insulte un enseignant, il est normalement pris à partie par les autres élèves. Sa famille, son clan, ses voisins s'estiment concernés. Il est puni très sévèrement, expulsé du cours et subi souvent un châtement corporel d'une violence qui nous choque. Changement de décors et de réactions en France.

Si les enfants, et notamment ceux issus de l'immigration, trouvaient devant eux une école structurée et ferme dans ses principes, la violence scolaire n'aurait peut-être pas pris de telles proportions. Que faire ? On ne cesse de publier des rapports officiels autour desquels on mène grand tapage, en feignant de croire qu'il faut prendre des mesures techniques ou casser un peu plus d'une institution sclérosée. Pour remédier aux situations d'échec que les réformes ont fait naître ou aggravées, on multiplie les solutions qui ont déjà prouvé leur inefficacité. En vérité, on a seulement oublié que l'école demeure la seule institution organique de la République ayant pour charge d'en pérenniser les valeurs et d'en souligner au quotidien et concrètement les vertus émancipatrices. On n'arrive plus à cerner la place et le rôle qu'elle doit occuper dans la société.

PARTIE III : LA DROGUE AU CŒUR DU PROBLEME

Cet essor récent des violences urbaines prend certes ses racines dans la fracture subie par la jeunesse depuis plusieurs années, mais le degré de violence atteint révèle une mutation du phénomène.

Désormais le marché de la drogue entretient la dérive amorcée par la crise économique et sociale, condamnant ainsi une partie de chaque nouvelle génération.

En effet, sur fond d'héritage historique très fort, les profondes transformations économiques et sociales, la rupture politique et la véritable sanctuarisation contemporaine de l'Islam en France ont produit un certain terreau social favorable au développement de la marginalisation des jeunes des banlieues. Mais l'enfoncement des cités dans ce ghetto social et urbain est aujourd'hui rendu irréversible par l'implacable logique économique de la drogue.

3.1 Le cocktail explosif des quartiers populaires

Depuis près de dix ans, la banlieue est au centre de la vie politique nationale. A travers les débats, les campagnes et les polémiques autour de l'immigration, du chômage, de l'insécurité, de l'exclusion ou de l'intégration, c'est toujours la banlieue et ceux qui y habitent qui se trouvent dans l'œil du cyclone. Des journalistes, des chercheurs et divers témoins nous racontent par le menu les conditions de vie déplorables, la désespérance psychologique et la dérive sociale d'une partie non négligeable des populations de nos banlieues. Dans une période marquée par les restructurations et les mutations économiques, sociales et culturelles, les victimes de la modernisation sont pour l'essentiel les jeunes, les personnes les moins qualifiées et les immigrés. Toutes ces catégories sociales se concentrent dans les villes et les cités de banlieue. L'accumulation des handicaps sociaux multiplie les rancœurs, les frustrations, les conflits entre générations et populations d'origines différentes. C'est un terreau fertile pour toutes les tentations faisant de l'autre un bouc émissaire...

La montée de la xénophobie

C'est au cours des élections municipales de mars 1983 que l'extrême droite fait son entrée sur la scène politique. De Marseille à Dreux, en passant par la plupart des banlieues et quartiers populaires, le vote en faveur des thèses anti-immigrés et populistes crée la surprise et la stupéfaction. Si la crise économique que la gauche n'a pas réussi à juguler et le développement massif du chômage expliquent en partie l'émergence des forces politiques d'extrême droite, d'autres facteurs doivent être pris en compte. Il faut tout d'abord convenir que la concentration de populations pauvres et défavorisées ne facilite pas la cohabitation harmonieuse. La diversité ethnique et culturelle, tant magnifiée par une partie de la gauche comme une chance pour la France, est vécue dans ces quartiers de manière problématique et conflictuelle. Les populations françaises de souche ont de plus en plus le sentiment d'être submergées par des familles nombreuses ayant des traditions et des mœurs différentes. La pauvreté, le chômage, l'exclusion sociale et urbaine et le faible niveau culturel ne permettent pas d'accepter les différences aussi facilement que certains voudraient le croire. Les petits conflits de voisinage, les dégradations diverses et la surpopulation de certains quartiers peuvent, dans des situations sociales plus fastes, trouver des formes de règlement et de médiations négociables ; en temps de crise de tous les repères sociaux et politiques, ces accroc ne peuvent trouver une explication plus ou moins rationnelle que dans leur ethnicisation. L'autre pose problème non parce qu'il vit la même situation que soi, mais parce qu'il est différent, allogène et irréductiblement inassimilable. Il suffit alors aux tenants des thèmes favorisés de l'extrême droite de conforter ce sentiment diffus et de passer à la caisse pour en retirer le bénéfice au moment des élections. Car, malgré tous les excès et les

dérapages contrôlés des leaders de l'extrême droite, le vote en leur faveur ne cesse de progresser, en mordant en particulier sur l'électorat populaire.

Face au développement de ces attitudes plus xénophobes que véritablement racistes, les grandes organisations traditionnellement implantées au sein des classes populaires sont absentes, car elles semblent entrées depuis une quinzaine d'années dans un long et irréversible processus de déclin. Le système social et politique de ce qu'il était convenu d'appeler les banlieues rouges s'effondre à mesure que le poids économique et politique de la classe ouvrière s'amenuise. L'arrivée de la gauche au pouvoir n'a pu enrayer ce processus, bien au contraire. Le réalisme et les contraintes liées à l'exercice du pouvoir ne permettent plus à la gauche de jouer le rôle de contestation qu'elle avait auparavant. Le vote protestataire se dirige plus volontiers vers l'extrême droite, qui paraît moins compromise dans un système politique perçu comme de moins en moins légitime. Certes, les réflexes politiques classiques perdurent et ont permis à la gauche de rester majoritaire dans un bon nombre de villes de banlieue jusqu'en 2001, mais les élus sont en permanence sur la défensive face à des thématiques de type sécuritaire qui ne peuvent se satisfaire de réponses à caractère moral. Entre une gauche gestionnaire, peu présente sur le front des questions sociales, et les populations habitant les banlieues, le décalage et le malentendu ne cessent de se creuser. Le désespoir social et le vide politique combinés aux frustrations quotidiennes et à la dégradation psychologique aboutissent, au mieux, à des conduites de repli et d'abstention, au pire, à des attitudes et à des comportements ouvertement xénophobes.

L'Islam

Ce climat est particulièrement perceptible dans les cités et les quartiers où les Maghrébins sont fortement représentés. Qu'on le veuille ou non, cette catégorie de populations d'origine étrangère focalise beaucoup plus que d'autres les sentiments de rejet. Que les jeunes qui en sont issus soient français de nationalité par naissance ou acquisition ne change en rien le fond du problème. Le contentieux historique non résolu entre la France et le Maghreb pèse encore très lourd sur notre histoire contemporaine. La guerre d'Algérie, avec ses drames, ses centaines de milliers de morts, reste inscrite de manière conflictuelle et contradictoire dans toutes les mémoires. Elle a mobilisé toute une génération d'appelés du contingent qui ont aujourd'hui la cinquantaine et n'ont pas gardé un souvenir excellent de leur périple dans les djebels. Les quatre cent mille harkis et leurs enfants vivant en France sont un héritage direct d'une histoire dramatique dont ils furent autant les acteurs que les victimes. Le rapatriement dans des conditions déchirantes, de près d'un million de pieds-noirs issus du petit peuple cosmopolite d'Algérie est encore vécu par ces personnes de manière passionnelle. Le souvenir entretenu par les familles maghrébines de cette « sale guerre », de ses ratonnades et de ses martyrs reste un élément constitutif de la culture familiale. Cette histoire rattrape tout le monde dans les actes les plus quotidiens, dans les attitudes et les comportements de chacun. Lorsqu'un policier est d'origine pied-noir, il est considéré par les jeunes maghrébins comme forcément raciste. Lorsque des Maghrébins se regroupent pour revendiquer collectivement, leur attitude est perçue comme menaçante et rappelle à certains des souvenirs douloureux. Les attitudes des uns et des autres et leur interprétation sont constamment exagérées, tant il est vrai que les blessures saignent encore et que les malentendus perdurent. S'il y a en France un problème général d'immigration, il y a dans nos quartiers populaires et dans nos conflits sociaux un problème maghrébin. Le vote de plus en plus important dans ces cités en faveur de l'extrême droite ne s'explique pas autrement. Cela ne veut pas dire que les problèmes sociaux dans ces quartiers soient devenus ethniques, mais ils sont aussi l'héritage d'une histoire commune conflictuellement partagée. Faire l'impasse sur cet aspect des choses a amené les forces démocratiques à une cécité coupable au regard du développement du racisme anti-arabe.

A cette dimension historique centrale s'en superpose une autre toute aussi importante : l'islam. Dans cette France, berceau de la laïcité, et que certains continuent à présenter comme la fille aînée de l'Eglise catholique, une méfiance endémique s'exerce encore à l'encontre du protestantisme et du judaïsme, pourtant largement sécularisés. Il n'y a qu'à voir les « unes » des grands magazines sur l'influence des juifs ou le pouvoir des protestants pour s'en convaincre. Les populations maghrébines, qu'elles soient pratiquantes ou pas, sont perçues comme les représentantes d'un islam conquérant et triomphant. L'islam est la deuxième religion de France. Tout le monde sait que les travailleurs maghrébins qu'on a fait venir depuis des décennies pratiquent, avec une grande discrétion, leur religion dans les foyers et les sous-sols. Deux événements de nature très différente marquent depuis une dizaine d'années le développement d'une méfiance à l'égard des populations musulmanes. Tout d'abord, la révolution islamique iranienne sonnait le retour en force d'un islam fondamentaliste, conquérant et anti-occidental, a suscité partout dans le monde arabo-musulman un renouveau de la foi et la renaissance de l'islam comme courant politique. Face aux faillites des modèles libéraux, nationalistes et socialisants dans ces pays, les peuples se retournent vers un passé glorifié, afin d'y chercher les promesses d'une renaissance. Les populations maghrébines et musulmanes de France ne pouvaient rester imperméables à cette lame de fond qui n'en finit pas de secouer bon nombre de pays. Depuis une dizaine d'années, nous assistons à un renouveau de la foi et de la pratique religieuse parmi les Maghrébins de France. Un nombre croissant d'adultes et de jeunes se sont tournés vers l'islam pour y trouver un équilibre catégoriel et un ressourcement spirituel. Que ce mouvement, largement stabilisé aujourd'hui, soit plus ou moins encouragé et structuré par des organismes fondamentalistes ne fait aucun doute. Mais là n'est pas l'essentiel, car l'emprise de ces organisations islamiques sur les populations maghrébines reste très marginale, aucune ne pouvant prétendre à la représentativité ou à l'hégémonie. L'essentiel, et c'est à mon sens l'événement le plus important, réside dans le fait que nous assistons depuis quelques années aux soubresauts indicateurs de la sécularisation progressive de l'islam en France. A travers les polémiques autour de la construction de mosquées, de la laïcité, du statut de la femme, etc., c'est bien de ce débat et de ce processus de fond qu'il est question en permanence. La violence des débats, des réactions et des conflits pousse les analystes à y voir d'abord la manifestation suprême d'une incompatibilité. Mais nous pouvons tout à l'inverse y voir le résultat de l'inscription de l'islam et des conditions de sa sécularisation dans le débat national et les conflits sociaux majeurs de notre fin de siècle. Par certaines de ses codifications (mariage, divorce, héritage, etc.), la charia islamique est incompatible avec les acquis que la laïcité et le Code civil ont conquis contre l'Eglise et l'Ancien Régime. Près d'un siècle après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la laïcité ouverte et démocratique reste un combat, dont l'un des grands défis aujourd'hui est d'aider à l'inscription de l'islam dans notre réalité nationale de la manière la plus adéquate. En attendant, l'islam inquiète, interroge et parfois fait peur. L'affaire du foulard qui a fait tant de bruit durant l'année 1989 serait au fond bien ridicule si elle ne posait des questions plus inquiétantes que le port d'un morceau de tissu par des collégiennes particulièrement têtues. La passion soulevée par cet événement est inversement proportionnelle à son influence sur les jeunes filles d'origine maghrébine. Et pourtant, elle donne une image assez exacte de la méconnaissance et des craintes suscitées par l'Islam. Par souci du respect des différences et d'adaptation aux rythmes d'une intégration en cours, d'autres figures de l'intelligentsia ont vainement tenté de calmer les esprits. La lecture de cet événement fait apparaître, à travers la disproportion des passions qu'il a déchaînées, la nécessité impérieuse d'une francisation progressive de l'islam, seule condition de son acceptation négociée par l'ensemble de la communauté nationale.

Exclusion sociale et urbaine, développement de la peur, de la xénophobie et du racisme, réveil des réflexes identitaires, manque de perspectives, abstentionnisme social et politique, repli sur soi, montée en puissance de conduites violentes et marginales : voilà le cocktail explosif qui bout sous nos yeux dans les quartiers et les banlieues populaires. Le devenir de l'ensemble de nos rapports sociaux à l'intérieur de l'Hexagone et de nos relations géopolitiques dépendent en grande partie des directions que prendront les événements dans ces zones urbaines. Depuis plus de dix ans, les ingrédients les plus inquiétants de ce cocktail n'ont cessé de s'accumuler, alors même que les contre-feux, qu'ils soient sociaux, politiques ou institutionnels, paraissent faibles et inopérants. Tout cela amène à penser que la décennie qui s'amorce sera une période de haute mer pour les conflits sociaux et urbains, dont dépendra le visage qu'aura notre société à l'aube du XXI siècle.

3.2 Le décrochage social des jeunes des banlieues

En septembre 1990, les zoulous sont dans la ville. Pendant l'été 1990, des groupes de jeunes noirs défraient la chronique dans la région parisienne. Des bagarres, un mort sur le parvis de la Défense, un look facilement repérable, des modes d'expression, fortement marqués d'une connotation américaine, des noms de guerre redoutables...

Dans ce climat alarmiste et face à un événement aussi médiatique que soudain, une enquête s'imposait. Interrogés, les responsables de la police et les travailleurs sociaux décrivent la dégradation rapide de la situation des jeunes d'origine africaines, antillaises et maghrébines, exclus du système scolaire et productif. Ceux-ci tentent de créer un monde mythique à travers la constitution plus ou moins éphémère de bandes qui ne durent pas le temps d'une saison et dont les hiérarchies, les territoires et la composition ne sont jamais stables ni définitifs.

Tous les intervenants dans les quartiers populaires décrivent une situation sociale, éducative, familiale et économique qui ne cesse de se dégrader et un véritable décrochage social d'un nombre grandissant de jeunes de banlieues. L'échec scolaire et son corollaire, l'absentéisme, deviennent massifs, le racket et les petites guerres à la sortie des établissements scolaires sont monnaie courante. Les vols et les déprédations diverses contre les structures éducatives et socioculturelles se multiplient. Les enseignants dépriment, renoncent ou vivent dans la peur. Les policiers, sous tension permanente, développent des attitudes d'exaspération et de violence, les travailleurs sociaux, laminés, jettent de plus en plus souvent l'éponge devant ce raz de marée du mal vivre.

Pourtant, à cette époque et jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix, malgré la gravité de la situation et l'effolement dominant, on est loin de l'image des bandes déferlant de la banlieue vers la ville dans un ordre quasi militaire, mais aussi de ce que furent les formes de structuration des jeunes durant une bonne partie des années quatre-vingts. Beaucoup de témoignages et d'observations directes permettent d'avancer qu'il y a apparition chez les jeunes des banlieues de nouvelles formes d'organisation qui peuvent s'apparenter à des phénomènes de bandes ethniques et territoriales. Mais les banlieues françaises ne sont pas devenues en si peu de temps des ghettos ethniques à l'américaine, et les bandes de zoulous, par mimétisme, des gangs à l'image de ceux qu'on observe chez les jeunes noirs chicanos ou portoricains aux Etats-Unis.

L'apparition des bandes ne constitue pas en soi un objet sociologique : elle révèle en partie des manques dans l'organisation sociale des jeunes, des failles de la société, des échecs et des dysfonctionnements dans les politiques publiques menées en direction des jeunes des quartiers populaires. Cette intuition sera confirmée par les événements de Vaulx-en-Velin d'octobre 1990, et par l'apparition des casseurs au sein du mouvement lycéen du mois de

novembre suivant. Les bandes en sont totalement absentes et c'est bien à la révolte spontanée et à la violence collective que nous avons affaire.

Dans certaines cités de la région parisienne ou des banlieues Nord de Marseille, le chômage des jeunes et leur échec scolaire sont si massifs, la dislocation des structures sociales et familiales si avancées qu'on ne voit plus que cette violence lancinante. Les jeunes de ces cités décrivent un monde qui se défait de jour en jour, où l'on ne respecte plus rien ni personne, où ce qui restent des repères sociaux et familiaux sont battus en brèche par le développement de la toxicomanie, de la prostitution et de la délinquance. L'univers clos de ces quartiers ne résonne même plus des clameurs des jours d'émeutes, car même la capacité à se penser en tant que groupe ou communauté pertinente disparaît progressivement au profit d'une atonie triomphante. Les travailleurs sociaux et les quelques militants associatifs ou politiques encore présents dans ces cités ne peuvent même plus s'appuyer sur des volontés collectives et passent leur temps à élaborer des projets pour mobiliser des populations qui, au mieux, leur demandent des services, au pis, saccagent leurs locaux. Un nombre croissant de familles de ces quartiers vivent grâce aux aides sociales diverses, certains jeunes bénéficient de quelques stages et une grande partie de la population s'installe dans une logique d'exclusion et d'assistance. Le travail comme forme principale d'accès au revenu et à la consommation n'est déjà plus la norme, et les enfants grandissent dans un univers où l'effort individuel relève de l'héroïsme, où la dépendance collective instaure de nouveaux types de rapports avec un monde extérieur défini principalement par son utilité instrumentale de distributeur de services et d'allocations diverses.

C'est la configuration la plus préoccupante pour l'avenir proche. Même avec un traitement social massif sur tous les fronts, il est difficile d'espérer que l'on puisse à court terme inverser la tendance qu'ont certaines cités à s'enfoncer dans une spirale de ghetto social et urbain. Certes ce ne sont encore que des poches particulières, isolées, dans un ensemble de banlieues où la situation est moins dramatique ; de plus ces quartiers sont de petite taille et ne regroupent pas une population très importante au regard des autres cités. Mais ils sont de toute évidence un concentré éloquent de l'ensemble des problèmes sociaux et des drames humains que vivent, de manière plus diluée, l'ensemble des habitants des cités populaires dans les banlieues.

La violence collective doit être considérée comme un symptôme et non pas comme une maladie, c'est ce qu'elle exprime qui est important. Cela n'empêche pas de garantir la sécurité des biens et des personnes ainsi que l'état de droit. Le retour de la violence collective avec les premières émeutes en 1990, prend des formes et trouvent des expressions diverses. La réapparition de conduites sociales qui rappellent celles des apaches des faubourgs, des barrières et des fortifications de Paris au début du siècle constitue un véritable défi pour notre système social, politique et institutionnel

3.3 Les pôles extérieurs de la violence à l'école

Pour les enseignants, le phénomène de la violence reste instable et oscille entre un pôle extérieur et un pôle intérieur. Le pôle intérieur résulte de l'institution elle-même, de ses règles de vie et de sélection. Le pôle extérieur contient les grandes lignes de la vie du pays.

Ecole et société

Pour certains, ou à certains moments, la violence s'explique d'abord par la dégradation du marché de l'emploi. Si elle vient frapper aux portes de l'école et y pénètre parfois, c'est que le lien entre la société et l'école est perverti. Pour les enseignants, ce n'est pas le chômage directement qui la provoque, mais la position ambiguë dans laquelle se trouve l'école : « Il y a encore quinze ans, l'école pouvait être une porte de sortie. Tout le discours actuel fait que ce

n'est plus une porte de sortie.» Celle-ci ne permet donc plus de protéger les individus, elle n'est plus un espace à part et hors du temps ; au contraire, elle participe malgré elle, et contre ses membres, aux mutations de la société. La tendance de l'école à essayer de coller aux changements de la société, en optant pour ce que Luc Boltanski et Laurent Thévenot appellent le « monde industriel », heurte la culture enseignante. La référence à l'efficacité et à la performance, passant par une évaluation qui concerne aussi bien les élèves que les enseignants eux-mêmes, gêne ces derniers : ils refusent d'indexer leur action à une fonction d'insertion. Est-ce que l'école doit s'adapter en permanence ou rester un roc solide sur lequel chacun peut s'appuyer ?

L'embarras augmente avec le constat d'une incapacité de l'école à remplir cette fonction. Ce n'est plus la société qui est injuste, mais l'école qui n'est pas en mesure d'atteindre ses objectifs : « L'école fabrique des chômeurs dans la mesure où le système éducatif ne donne pas les outils aux enfants pour trouver une insertion professionnelle. Cela reste un savoir théorique. » L'école est donc complice du marché sans s'en donner les moyens. Situation impossible pour certains, selon qui l'école tourne à vide, c'est-à-dire tente de remplir une mission à n'importe quel prix, au risque d'aggraver la situation.

La famille

La famille et la cité sont décrites comme les premières causes de violence. Les familles sont généralement définies en négatif : elles seraient soit trop présentes, cherchant à protéger leur enfant à tout prix, soit trop absentes, incapables d'aider leurs enfants dans leur scolarité, et plus généralement de les élever.

Les enseignants demandent aux parents de surveiller les devoirs, éventuellement d'aider leurs enfants, de signer les cahiers de correspondance et de se faire le relais de l'école. « Etre parent d'élève, comme le dit Philippe Perrenoud, c'est avant tout faire son devoir, satisfaire aux attentes de l'école. » Dans les zones défavorisées, les familles ne rempliraient leur rôle de parents ni vis-à-vis de l'école ni vis-à-vis de la société : « On a quatre classes de quatrième, deux bonnes et deux moins bonnes. Dans les deux classes un petit peu à la traîne, il y a des parents au chômage, il y a des familles en difficulté. Et dans les deux classes qui sont au-dessus, dans l'une il n'y a pas de parents au chômage, dans l'autre c'est à peu près pareil. Et s'il n'y a pas de violence en quatrième A et C, c'est parce que tous les parents travaillent. » L'éventualité d'une mise sous tutelle des allocations familiales quand l'enfant est insupportable est reprise par des enseignants : « Si un élève fait des bêtises, qu'on met des mots dans le carnet et que les parents ne répondent pas, on peut faire pression par rapport aux allocations familiales. Ce qui est une mesure intéressante... Si les parents ne répondent pas dans les trois jours, le collège (via le CPE) enverra un mot à la CAF pour que les allocations soient supprimées. Et ça fait réagir les parents tout de suite. » Un bien grand pouvoir à double tranchant pour des enseignants !

La démission ou l'irresponsabilité des parents révèle un problème plus profond qui touche à l'immaturation des élèves. Plusieurs facteurs se conjuguent : d'un côté, les enfants sont plus autonomes et livrés à eux-mêmes ; de l'autre, ils n'ont pas la maturité suffisante pour se prendre en charge. Au collège et même au lycée, cette relative immaturité reste très normale. Les professeurs constatent que leurs élèves sont « confrontés à des problèmes d'adultes, à des réalités d'adultes qu'eux ont connu beaucoup plus tard ». Cependant cette situation ne « les rend ni plus intelligents ni plus mûrs », et l'immaturation des élèves devient, dans cette perspective, une des clés de la violence. Abandonnés à eux-mêmes, protégés par l'impunité de leur âge quand ils sont encore au collège, ils entrent dans la délinquance plus jeunes et jouent les durs : « Ils sont de plus en plus bébés, ce sont des petits machins capricieux... Ils font 1,75 mètre, ils se comportent comme des gamins de trois ans. » Les enseignants décrivent un monde dérégulé dans lequel plus personne n'aurait de prise sur les élèves : « Ils baignent dans

la violence », dit une enseignante. L'organisation même du collège se trouve dès lors en porte-à-faux, car si l'école élémentaire demeure une institution qui socialise les élèves à travers les apprentissages de base, ce n'est plus le cas au collège. A l'école élémentaire, les élèves sont encore des enfants, instruction et socialisation demeurent étroitement imbriquées. Au collège, ils ne sont plus des enfants, la socialisation est censée être achevée et elle n'est plus du ressort des enseignants : instruction et socialisation se séparent et reviennent chacune à des professionnels.

La question fondamentale devient : est-ce que la société veut choisir de confier toute l'éducation de ses jeunes à l'école ? Si oui, le transfert de moyen et d'autorité des parents à l'école doit avoir lieu sans ambiguïté. Si non, la solution repose plus sur une évolution des rôles sociaux de chacun, axée sur la responsabilisation sous contrôle des parents. L'absence de réponse à cette question conduira nécessairement à moyen terme, à une révolution de l'organisation de notre société.

L'écolier dans son quartier

Enfin, la violence semble à bien des égards refléter le quartier. L'école est envahie, sauf à retrouver son caractère de « sanctuaire » où la coupure entre institution scolaire et quartier est nette et sans contestation. « Je dirais, explique une participante à l'intervention sociologique, que l'école est redevenue un lieu de tranquillité. Il y a eu dans les années 70 « l'école doit s'ouvrir sur la ville, vers son quartier ». Elle s'est tellement ouverte que c'est le quartier qui a englobé l'école. On voyait, au collège où je travaille, des mamans traverser la cour de récréation pour leur marché parce que c'était plus court. L'école était dans le quartier et il y avait, je dirais, un mélange. Alors, on a commencé à fermer. C'est devenu un milieu clos avec un statut à part. Combien de professeurs n'ont pas dit à leur élève : « Ta violence, tu te la garde dans la cité, mais ici t'es pas là pour ça. T'es là pour autre chose. » Ce à quoi une enseignante répond : « C'est vrai que notre difficulté c'est d'essayer non pas de couper l'élève du monde extérieur, mais de faire en sorte qu'à un moment donné ce monde extérieur puisse être laissé à l'entrée de l'établissement, et qu'on puisse les avoir tout nus. »

L'école, comparée à son environnement, protège-t-elle de la violence ? Oui, si l'on en croit les enquêtes. Oui, si l'on en croit les enseignants et les chefs d'établissement, pour qui l'école est relativement épargnée, et parce que l'élève ne reste pas impuni. La peur du bâton fonctionne et possède des vertus éducatives : « Je pense qu'à l'intérieur il peut y avoir des quiproquos, des choses comme ça, mais je pense que, neuf fois sur dix, on règle l'incident, par des sanctions ou des changements d'établissements, éventuellement par un conseil de discipline. Ca, confusément dans leur tête, ils ont compris. » Pour les élèves, l'opposition est moins nette. Certes, l'école est un lieu pacifié, mais ils refusent de définir la cité uniquement par la violence et comme un facteur aggravant. Au contraire, par la pression qu'elle exerce sur ses membres, elle est aussi un lieu de régulation et d'apaisement des conflits qui fonctionne sur le mode de la menace. A un élève de troisième à qui un membre de l'intervention sociologique demande si c'est parce qu'il est grand qu'il ne se bat pas, Jean répond : « Non, c'est pas ça. Dans le collège où je suis, c'est à cause de la cité. Quand on trouve de la bagarre, on évite de s'y mettre parce que, si on se bat avec quelqu'un, après il va chercher les gens de la cité. » La menace de représailles suffit à mettre fin au conflit et empêche les bagarres de commencer. Les enseignants refusent d'y croire : « Donc ça voudrait dire que la cité a un effet bénéfique sur le collège... Ca, on n'a jamais vu ça ! »

3.4 La logique économique de la drogue

Cette énumération des plaies ouvertes dont la société tente de guérir, révèle bien que la situation sociale est en piteux état. Ces plaies ne semblent pourtant pas suffire à la terrasser.

Un nouvel élément a fait cependant son apparition depuis quelques années et sa vivacité serait bien de nature à provoquer l'amputation : c'est la drogue. La logique économique seule de ce fléau permet de saisir comment une partie de la jeunesse déjà en difficulté menace de s'enfoncer inexorablement sans espoir de refaire surface.

Dans la rue, le marché de la drogue s'appuie sur un réseau structuré et efficace. Le fait caractéristique de la distribution finale de la drogue, est la présence massive des usagers revendeurs et leur rôle dynamique dans l'extension du marché des stupéfiants. Le mécanisme est connu. Le prix élevé des stupéfiants implique, pour un usage régulier, des sources de revenu généralement très supérieures aux ressources disponibles d'un budget courant. Les sources monétaires du toxicomane moyen sont le plus souvent, chronologiquement, sa propre désaccumulation, puis celle de sa famille et de ses relations les plus immédiates avant de s'engager dans la voie de la petite criminalité faite de vols, d'effractions, d'attaques sur les personnes ou de braquages. Le passage logique du consommateur à l'activité de revente constitue l'alternative sans doute la moins perturbatrice pour le milieu extérieur et pour lui-même. Mais ce passage dynamise le marché, l'usager revendeur devant s'employer à se créer une clientèle pour satisfaire ses propres besoins.

Mais cette logique de consommation à la base de l'édifice de la distribution coexiste avec une autre logique plus offensive. La banalisation relative du deal de stupéfiant, le haschisch d'abord, puis les produits plus lourds, l'héroïne, la cocaïne et le crack, constituent une alternative exceptionnelle pour faire de l'argent. De nombreux travaux ont montré, dans les villes européennes ou américaines, l'intérêt pour le jeune chômeur, le travailleur peu qualifié, usager ou non de drogue, de s'engager dans un deal qui lui évite d'autres formes de criminalité et qui lui procure plusieurs fois au moins la rémunération qu'il pourrait espérer dans la sphère officielle de l'économie. Ceci conduit souvent à des comportements de dépenses ostentatoires bien connus. Cependant, la rationalité économique de certains dealers a été montrée et a été mis en évidence des stratégies explicites d'accumulation à partir des filières de stupéfiants pour compenser les handicaps économiques et sociaux de certains groupes de population. Ces stratégies visent finalement à intégrer la sphère officielle de l'économie par l'achat de logements, de commerces ou d'entreprises. Le passage par la sphère illégale, alors, peut ne constituer, idéalement, qu'un moment d'une carrière facilitant une insertion économique et sociale plus assurée. Il peut aussi permettre, pour certaines populations, de constituer la base d'une nouvelle socialité et de liens sociaux spécifiques avec la construction de valeurs propres que certains sociologues se sont attachés à analyser comme réactions positives, à certains égards, à une situation de crise sociale !

3.5 Le style de vie des toxicomanes

L'importance des freins à l'insertion pour les jeunes résidant sur les quartiers de banlieue (plus d'un jeune sur deux sorti des circuits scolaires se retrouve au chômage) a au fil des années, fini par enraciner chez une partie d'entre eux l'idée d'une exclusion de fait de notre société, de l'absence de place et d'avenir. Cette idée prévaut souvent sur celle du salut individuel ou de la possibilité d'une ascension sociale. De plus en plus de jeunes se vivent collectivement comme relégués hors de la vie socio-économique ordinaire : absence de chances légales de bénéficier des biens de la société de consommation, absence d'opportunités de se faire reconnaître, de se faire valoir et entendre. Cela fait plusieurs années et plusieurs générations, qu'à défaut de ces ouvertures, ils sont conduits à se débrouiller autrement, tout en conservant l'aspiration à trouver des accès à la consommation, et des moyens monétaires, mais hors de la sphère légale.

Il est possible aujourd'hui de parler de véritables styles de vie des toxicomanes de rue ou de cité. Il faut entendre par là une organisation du temps, des pratiques, de la manière d'apparaître aux autres, d'entrer en relation mais aussi de subvenir aux besoins de base, qui exprime une manière particulière, reconnaissable par les autres, identifiable.

L'engagement dans les pratiques toxicomaniaques suppose tout un travail qui accapare une partie importante du temps. D'abord vis-à-vis de l'extérieur et de la famille : donner le change, se protéger, organiser une double vie. Puis, pour assurer sa pratique, la nécessité de se trouver placé dans le système d'information : pour être au courant des arrivages, des horaires, des déplacements, des plans,... L'apparent stationnement de certains jeunes au bas des immeubles masque ainsi souvent une activité intense faite d'attente, de contacts, de va-et-vient et de traitement de l'information. Pour ce qui est de la manière d'apparaître, les signes sont avant tout destinés aux parties prenantes : gestuelles de l'attente, des transactions, des pratiques communes. Les fumeurs sont les plus explicites. Les camés ont aussi des rites spécifiques de reconnaissance, mais se trouvent de surcroît désignés de l'extérieur par ceux qui les tiennent à distance et stigmatisent leur laisser-aller, leur dégradation.

Les adeptes de l'un ou l'autre circuit tentent quand ils le peuvent, de s'assurer le maintien d'un minimum d'accrochage avec l'économie légale. Quand ils en ont l'âge, en utilisant le RMI. Certains naviguent dans les stages rémunérés, la majorité recourt au travail intérimaire. Mais c'est le business de proximité et le deal qui assurent l'essentiel du train de vie. Le maniement de l'argent marque fortement le style de vie ; il y a nécessité permanente de disposer d'argent liquide sur soi et donc d'effectuer les transactions ou les démarches permettant d'assurer cette base.

L'attachement à la communauté déviante existe aussi chez ceux qui sont passés à la consommation d'héroïne, mais ils entrent souvent en contradiction avec la lutte acharnée que chacun dit mener pour se maintenir en état d'approvisionnement. Le lien peut alors éclater ou ne plus fonctionner que sur la recherche du produit ou de l'argent ; chacun sait que l'autre est susceptible de dépouiller son meilleur ami si cela peut lui permettre de se procurer sa dose. Même ambiguïté au regard de la police : les héroïnomanes ont la réputation d'être des balances du fait de la vulnérabilité découlant de la dépendance aux produits qui serait utilisée par les policiers pour les faire parler.

La violence, compte tenu des enjeux économiques qui finissent par devenir centraux, vient clore les caractéristiques du style de vie. Elle sera le plus souvent latente, mais susceptible de s'exprimer à tous moments, à chaque fois que l'on aura l'impression que le système est mis en danger. L'expérience de la prison, passage obligé pour un nombre grandissant de toxicomanes, conforte ce rôle de la violence et des lois propres au monde illicite et confirme les jeunes qui l'ont connue dans leurs représentations séparatistes. Elle vient confirmer le verdict de disqualification et verrouiller le divorce avec la société officielle. Tous les récits de jeunes passés par la prison en témoignent.

PARTIE IV : DE L'EMPLOI DES ARMES DE LA SOCIÉTÉ POUR SE DÉFENDRE

Seul un véritable débat démocratique peut suffisamment impliquer la nation dans le but de faire le choix de société qui permettra enfin de s'occuper des violences en France.

En effet, l'arsenal existe aujourd'hui. Sa décision d'emploi ou de non emploi relève du politique et de la justice. Bien évidemment des mesures d'accompagnement à ces sanctions doivent être réévaluées, en accord avec les nouvelles structures familiales et sociales de notre société ; elles impliquent donc d'autres intervenants que le simple politique. Au delà de l'Etat, c'est donc toute la nation qui doit s'investir dans ce débat de société afin de ne pas laisser aux seuls hommes politiques la parole et l'action.

4.1 Les armes dont dispose la société

L'autorité publique est-elle si désarmée que ça ? Il ne le semble pas. Dans un rapport d'une mission interministérielle publié en 1998, Christiane Lazerges et Jean-Pierre Balduyck le font d'ailleurs fortement remarquer. « Ce qui pêche, disent-ils à propos de « la prévention et du traitement de la délinquance des mineurs », ce n'est pas la loi, c'est le manque de moyens disponibles pour la mettre en œuvre. »

Poussant plus loin leur analyse, ces deux députés constatent encore l'existence d'une véritable chaîne de dysfonctionnement qui va de la justice aux parents en passant par la police et l'Education nationale et produit par réaction en chaîne un « relâchement préoccupant du lien social ».

Comment resserrer ce lien ? Tout est naturellement affaire de volonté politique. Mais en tout cas, et malgré ce que l'on entend dire ici et là sur l'impuissance à laquelle les autorités seraient réduites, la société dispose de tous les moyens nécessaires pour se défendre contre la délinquance. A preuve, les tableaux en annexe 3.

Ajoutons qu'au-delà des peines frappant les malfaiteurs eux-mêmes, le dispositif légal actuel permet aussi parfaitement de répondre à deux problèmes sérieux, qui reviennent sans cesse dans les doléances des élus et résidents des zones sensibles :

- Le caïdat dans les cités. Comment éviter que des grands frères n'utilisent des mineurs pour faire le guet, transporter la drogue,... Appliquer fermement l'article 227-21 du Nouveau Code Pénal (section V, de la mise en péril des mineurs), qui prévoit que « le fait de provoquer directement un mineur à commettre habituellement des crimes ou des délits est puni de cinq d'emprisonnement et de 1 000 000 F d'amende. Lorsqu'il s'agit d'un mineur de quinze ans, l'infraction est punie de sept ans d'emprisonnement... »

- Parents indifférents ou absentéistes. On pourrait dès aujourd'hui responsabiliser certains parents de mineurs délinquants. Car pèse sur eux la menace d'une peine de prison fort sérieuse, pour peu qu'existe, là encore, la volonté politique d'appliquer l'article 227-17 du Code Pénal, lequel dispose depuis longtemps que « le fait par le père ou la mère légitime, naturel ou adoptif, de se soustraire sans motif légitime à ses obligations légales au point de compromettre gravement la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation de son enfant mineur, est punie de deux ans d'emprisonnement et de 200 000 F d'amende. »

Deux ans de prison pour avoir placé un gamin dans une situation de danger moral ? Gageons que, pour des parents démissionnaires ou négligents, le risque sérieux de passer ne serait-ce que deux mois derrière les barreaux pour ce motif éveillerait bien des consciences...

Risques sérieux, disons-nous. Car, en théorie, le procureur de la République de la Seine-Saint-Denis a déjà agité la menace de l'article 227-17 devant des parents négligents de mineurs délinquants. Mais, durant l'année 1997, les vingt-quatre parents poursuivis ont, dans les faits, été condamnés à des peines allant de l'amende à la prison avec sursis. Pourquoi ? « Notre but est pédagogique », assure le magistrat... « L'objectif n'est pas de pénaliser un peu

plus des familles dans une situation sociale souvent difficile, ni même de les envoyer en prison pour avoir ensuite à placer les enfants. » Conscients de cette mansuétude, lesdits parents n'ont guère de motif concret de reprendre en main des adolescents qu'ils ne comprennent guère.

Au début de l'an 2000, cependant, un changement s'amorce. A Mulhouse, la mère de trois adolescents délinquants multi-répétants, elle-même plusieurs fois mise en garde auparavant, est condamnée à un mois de prison ferme pour « manquement à ses obligations parentales », le fameux article 227-17, ce pour avoir « couvert les actes de délinquance » de ses fils. Quoi qu'on puisse penser de ce dispositif, il est étrange qu'une loi de la République puisse tomber en désuétude sans décision du peuple ou de ses représentants. Et tout aussi curieux qu'on s'étonne de son application par la justice.

4.2 Le débat sur l'emploi des armes

Les violences urbaines ne constituent pas seulement de progresser, elles changent aussi de nature. Elles constituent de moins en moins de la contestation ou d'une juste révolte de la jeunesse et de plus en plus d'une délinquance de droit commun, à motivation crapuleuse.

Ces violences connaissent également une extension géographique. Vingt-sept départements sont particulièrement touchés dont les sept départements d'Ile-de-France et quatre départements de province : l'Oise, l'Eure-et-Loir, le Nord, le Rhône et la Seine-Maritime.

Les jeunes violents ne représentent encore que 5 à 10 % des moins de vingt-cinq ans, mais leur nombre augmente rapidement. Dans une forte proportion, ce sont des français issus des immigrations maghrébine et africaine, culturellement mal assimilés, socialement mal intégrés et mal aimés.

A travers les banlieues et les quartiers sensibles, le sentiment d'insécurité se répand surtout dans les populations modestes. Celles-ci commencent à réagir : la multiplication des incidents et des agressions, les violences antipolicières, l'utilisation de chiens de combat, l'emploi de plus en plus fréquent d'armes et de cocktails Molotov, l'augmentation du nombre de blessés suscitent des remous, des pétitions, des protestations et des débats. Dans les quartiers difficiles, les enseignants demandent le classement de leur établissement en ZEP. L'Education nationale et la police, administrations longtemps antagonistes, multiplient les partenariats contre les jeunes violents. Les commerces fuient ces lieux d'insécurité, les médecins de nuit et les taxis n'y viennent plus. Les élus, toutes tendances confondues, réclament de plus en plus des sanctions et polémiquent avec les services de l'Etat auxquels ils reprochent leur laxisme.

De façon plus générale, les quinze à vingt départements où la montée des violences est la plus forte coïncident avec ceux où le Front national a obtenu ses scores les plus élevés dans les années 90. Le Front national a progressé parce qu'on n'a pas traité correctement les problèmes qui le nourrissent. D'ailleurs, peut-être faut-il voir dans sa récente et légère désaffection une sanction à l'égard de ses dirigeants plutôt qu'un réel retournement d'opinion.

Voilà la réalité. Sans négliger le facteur du chômage, il faut insister sur les carences familiales, le non-contrôle des flux migratoires, la crise de l'école, la pusillanimité de la justice envers les mineurs, le rejet de toute forme d'autorité – un rejet ayant atteint de telles proportions que la police est devenue la cible principale des jeunes violents.

La violence ne reculera que si des mesures de fermeté sont décidées en haut lieu, si les ministres et hommes politiques s'accordent sur la question très controversée de la sanction. Dans un manifeste paru en septembre 1998, de nombreuses personnalités de gauche comme Max Gallo, Régis Debray, Mona Ouzouf ou Anicet Le Pors appellent à une refondation de la République, en évoquant longuement la montée de l'insécurité. Tout comme Jean-Pierre

Chevènement, ils l'inscrivent dans une tendance générale qui tend à défaire la morale laïque, déconsidérer la République et la nation, et à ne plus laisser subsister que les critères d'identité, de religion et d'ethnie comme ciment du lien social. La République, disent-ils en substance, ne va pas sans respect de la loi, sans ordre.

Aussi prônent-ils le retour de l'autorité et de la discipline à l'école. Afin de mieux remédier à l'incivisme, ils préconisent la sévérité pour les petits délits. Ils veulent abaisser à seize ans l'âge de la responsabilité pénale. Ils reconnaissent la relation qui existe dans les banlieues entre l'immigration clandestine et l'insécurité... Ils tiennent des propos radicaux longtemps peu politiquement corrects. Ils parlent de déclin de la loi, de règles à respecter, de lignes à ne pas franchir, de sanctions nécessaires contre les délinquants. La répression fait partie de la prévention, rappellent-ils aussi. Que n'ont-ils dits ! Leurs positions suscitent un concert de protestations. Alain Minc les accuse de prêcher l'ordre moral. Certains universitaires comme Jean-Jacques Dupeyroux leur reproche violemment d'avoir cédé au fantasme sécuritaire et de jeunes intellectuels engagés dans la vie politique déclarent déceler chez ces refondateurs le syndrome du père fouettard. Il y a aujourd'hui un milieu socioculturel radicalement hostile à toute idée de sanction : il n'y a pas de responsabilité individuelle quand on est pauvre, le seul responsable c'est la société. Cette idéologie traverse aujourd'hui la droite, la gauche plurielle, l'ultra-gauche, l'intelligentsia, le journalisme, les lobbysmes associatifs des Droits de l'homme et de l'antiracisme, le monde du spectacle...

CONCLUSION

En 2001, les années nous donnent le recul nécessaire pour pouvoir apprécier avec justesse certains mécanismes des violences en France.

Il est indéniable que les crises économiques des années 1970 ont provoqué des secousses sociales d'autant plus mal vécues que de profondes revendications politiques et sociales ébranlaient déjà le pays. L'expression de ces nouvelles aspirations s'est violemment manifestée dans des banlieues à l'échelle peu humaine puis dans les écoles en pleine mutation. Bien trop important, le temps nécessaire pour la prise en compte pratique de ces réclamations a provoqué l'élargissement et le durcissement du phénomène.

Pourtant, les politiques sociales et d'urbanisation mises en place par la suite n'ont pas permis d'enrayer ni même de stabiliser le phénomène. Une partie entière de la population dénonce désormais avec colère ces banlieues devenues des repères de jeunes déconnectés des pratiques traditionnelles de la vie nationale. La simple justification des violences par revendication identitaire et démocratique apparaît donc insuffisante aujourd'hui.

Il faut donc aussi voir dans ces violences urbaines la marque du simple amusement de jeunes qui, en l'absence d'autorité familiale et étatique, se sont créés leur propre mode de société. Mais ces violences urbaines représentent également et de plus en plus, un mode de protection du très lucratif trafic de stupéfiants.

Le choc des nouvelles pratiques individualistes des citoyens avec les fondements communautaires de la République devrait peut-être nous pousser à imaginer un tout nouveau modèle de société. Est-ce que ce dernier pourrait se passer d'une certaine discipline comme expression du respect d'autrui ? Ou est-ce que la démocratie n'est plus un modèle qui inconsciemment ne satisfait plus la population ? La question est-elle si grave ou bien sa médiatisation à outrance et l'immobilisme politique -souvent pour raisons électorales, parfois par méconnaissance affligeante- ont simplement surinfecté une plaie relativement bénigne une machine aussi complexe qu'une société moderne ? Le seul vrai problème repose en effet sur le développement du marché de la drogue.

VIOLENCES URBAINES EN FRANCE METROPOLITAINE

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
PREAMBULE	3
1 AVERTISSEMENT	3
2 LES MEDIAS	3
3 L'HETEROGENEITE DES BANLIEUES	4
Distinctions physiques	5
Distinctions économiques	6
Autre distinction catégorielle	7
PARTIE 1 : LE NOUVEL ESSOR DES VIOLENCES URBAINES	8
1.1 UNE REALITE LONGTEMPS MAL PERÇUE PAR LA SPHERE MEDIATICO-POLITIQUE	8
1.2 UN SENTIMENT D'INSECURITE JUSTIFIE CHEZ LES HABITANTS DES ZONES SENSIBLES	9
1.3 L'INSURRECTION SILENCIEUSE DE LA POPULATION	10
1.4 LES NIVEAUX DE GRAVITE DES VIOLENCES URBAINES	11
PARTIE II : LES DIFFERENTES FORMES DE LA VIOLENCE	14
2.1 LES EXPRESSIONS DE LA VIOLENCE	14
2.2 EXEMPLE : L'HISTOIRE DE LA BANLIEUE LYONNAISE EST	16
2.3 UNE ECOLE QUI N'A PAS SU S'ADAPTER AU MONDE MODERNE ?	18
Des changements radicaux	18
L'école dans la ville	20
2.4 EXEMPLE : LA MONTEE DES VIOLENCES SCOLAIRES DANS L'EST PARISIEN	21
Un choc culturel	21
Violence et autorité parentale	22
PARTIE III : LA DROGUE AU CŒUR DU PROBLEME	23
3.1 LE COCKTAIL EXPLOSIF DES QUARTIERS POPULAIRES	23
La montée de la xénophobie	23
L'Islam	24
3.2 LE DECROCHAGE SOCIAL DES JEUNES DES BANLIEUES	26
3.3 LES POLES EXTERIEURS DE LA VIOLENCE A L'ECOLE	27
Ecole et société	27
La famille	28
L'écolier dans son quartier	29
3.4 LA LOGIQUE ECONOMIQUE DE LA DROGUE	29
3.5 LE STYLE DE VIE DES TOXICOMANES	30
PARTIE IV : DE L'EMPLOI DES ARMES DE LA SOCIETE POUR SE DEFENDRE	32
4.1 LES ARMES DONT DISPOSE LA SOCIETE	32
4.2 LE DEBAT SUR L'EMPLOI DES ARMES	33
CONCLUSION	35

ANNEXE I

TABLEAU 1 : DESTRUCTIONS ET DEGRADATIONS DE BIENS PRIVES

	1989	1990	1995	1996	1997
Destructions et dégradations de biens privés	218635	256371	409292	434000	442868
Evolution d'une année sur la précédente	+12,21%	+17,26%	+0,18%	+6,04%	+2,04%
Dont véhicules privés	138112	167472	268252	277979	274496
Evolution	+15,15%	+21,26%	-2,05%	+3,63%	-1,25%

Source : Sécurité publique, 1998.

TABLEAU 2 : COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES

Types d'infractions	1996	1997	Variation 96/97
Coups et blessures volontaires	75425	81910	+8,60%
Atteintes aux mœurs	29628	35090	+18,44%
Dont viols	7196	8213	+14,21%
Dont autres agressions	12056	13923	+15,49%
Autres atteintes volontaires dont prises d'otages, séquestrations, violations de domicile	52767	57815	+9,57%

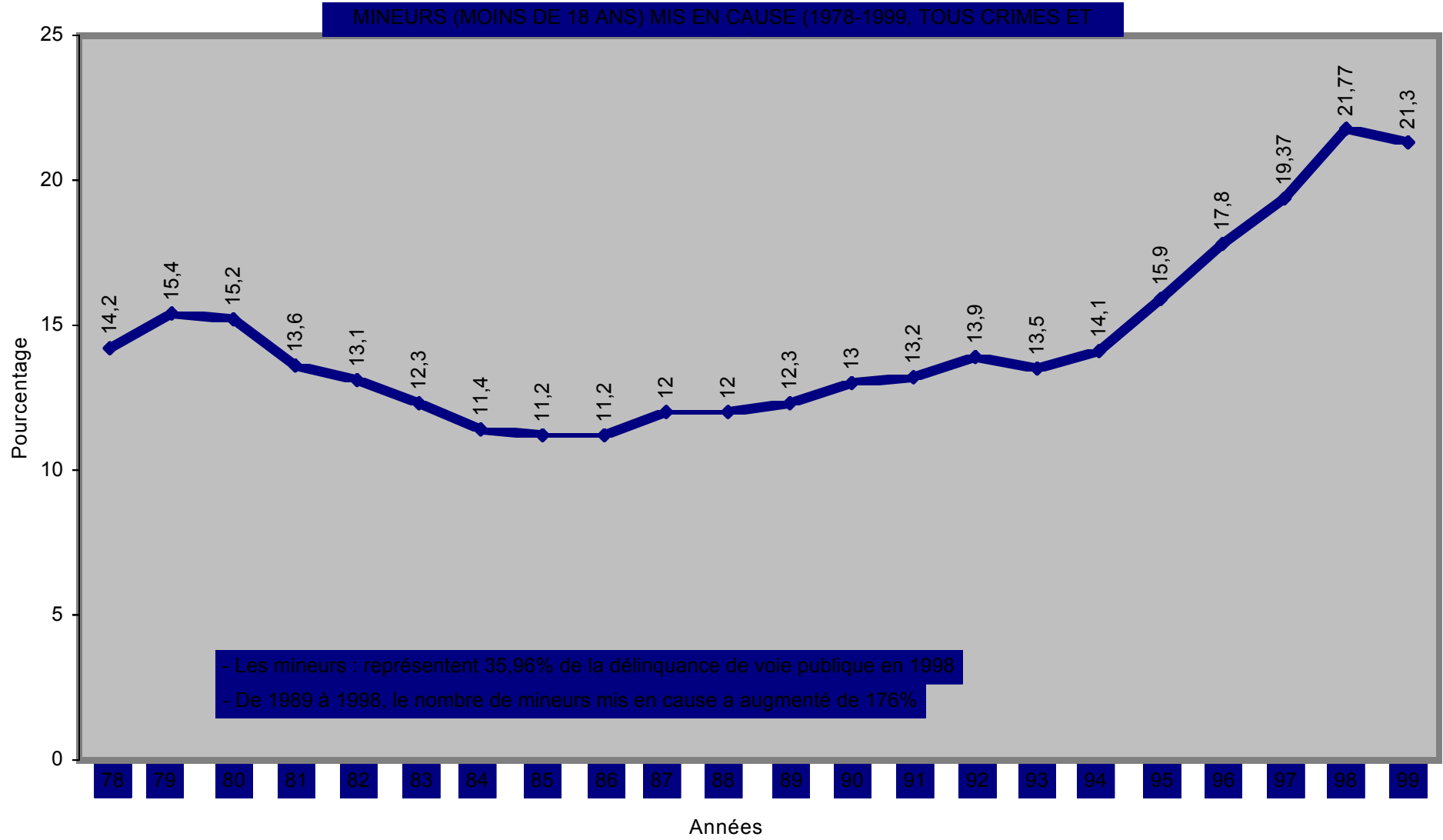
Source : Sécurité publique, 1998.

TABLEAU 3 : AGRESSIONS DANS LES QUINZE DEPARTEMENTS LES PLUS SENSIBLES

Agressions	1996	1997	Evolution (%)
Commerçants	278	316	+13,67
Elèves	1155	1019	-11,77
Enseignants	428	330	-22,90
Personnel de transports	1125	1046	-7,02
Policiers	1930	2043	+5,85
Personnel d'autres institutions	605	634	+4,79

Source : Sécurité publique, 1998.

ANNEXE 2



ANNEXE 3

La répression des incivilités et délits les plus fréquents dans les zones sensibles

Nature de l'acte	Qualification juridique	Article du code pénal	Peine
Destructions, dégradations ou détériorations	Délit	322-1	Deux ans d'emprisonnement 200000 F d'amende
Idem, avec dommage léger	Contravention de 5ème classe	R 635-1	10000 F d'amende
Graffitis sur façades, mobilier urbain, voie publique et véhicules	Délit	322-1 al.2	25000 F d'amende
Jets de détritux ou dépôt de matériaux	Contravention de 2ème classe	R 632-1	1000 F d'amende
Abandon d'épaves, de déchets ou d'ordures	Contravention de 5ème classe	R 635-8	10000 F d'amende
Injure ordinaire	Contravention de 1ème classe	R 621-1	250 F d'amende
Injure raciste	Contravention de 4ème classe	R 624-4	5000 F d'amende
Menaces	Contravention de 3ème classe	R 623-1	3000 F d'amende
Violences sans ITT	Contravention de 4ème classe	R 624-1	5000 F d'amende
Violences avec ITT < 8 jours	Contravention de 5ème classe	R 625-1	10000 F d'amende
Bruits, tapages injurieux ou nocturnes	Contravention de 3ème classe	R 623-2	3000 F d'amende
Incendies	Délit	322-6 et s.	Peines criminelles en cas de circonstances aggravantes
Vols	Délit	311-3	Trois ans d'emprisonnement 300000 F d'amende
Vols en bande	Délit	311-4	Cinq d'emprisonnement 500000 F d'amende
Recel	Délit	321-1	Cinq d'emprisonnement 2500000 F d'amende
Deal	Délit	322-39	Cinq d'emprisonnement 500000 F d'amende
Usage de stupéfiants	Délit	L 829 (code de la santé publique)	Un an d'emprisonnement ou 25000 F d'amende

La répression des incivilités et délits en milieu scolaire

Nature de l'acte	Qualification pénale
Intrusion	Article R 645-12 du Code Pénal (CP) Contravention de 5 ^{ème} classe
Dégradations de biens (locaux, matériels)	Article 322-1 à 322-6 du CP Jusqu'à dix ans d'emprisonnement
Graffitis, incendies, etc.	Jusqu'à 500000 F d'amende
Vols	Articles 311-3, 311-4, 311-8 du CP Jusqu'à dix ans de prison et 1 MF d'amende, plus en cas de vol à main armée
Menaces sur les biens	Articles 322-12 et 322-13 du CP 6 mois à 3 ans de prison
Menaces sur les personnes	Articles 322-17 et 322-18 du CP Jusqu'à 5 ans de prison et fortes amendes
Violences physiques	Articles 322-13 du CP Jusqu'à 5 ans de prison et 500000 F d'amende en fonction de l'ITT
Racket	Articles 312-1 et 312-2 du CP Jusqu'à 10 ans de prison et 1MF d'amende
Trafic de stupéfiants	Articles 222-37 et 222-39 du CP Jusqu'à 10 ans de prison et fortes d'amendes